

Projet Recherche et Innovation (PRI) 2024 - 2025

« Beaux jardins » : Place de la végétation spontanée dans les jardins publics



Jardin du Musée des Beaux-Arts – Tours (Source : Axelle Jarret, 2024)

« Beaux jardins » : Place de la végétation spontanée dans les jardins publics

Cas d'étude : Ville de Tours

Directeur de recherche
Francesca Di Pietro

Auteure
Axelle Jarret

2024 - 2025

AVERTISSEMENT

Cette recherche a fait appel à des lectures, enquêtes et interviews. Tout emprunt à des contenus d'interviews, des écrits autres que strictement personnel, toute reproduction et citation, font systématiquement l'objet d'un référencement.

L'auteur de cette recherche a signé une attestation sur l'honneur de non-plagiat.

Formation par la recherche, Projet de Fin d'Etudes en génie de l'Aménagement et de l'Environnement

La formation au génie de l'aménagement et de l'environnement, assurée par le département aménagement et environnement de l'Ecole Polytechnique de l'Université de Tours, associe dans le champ de l'urbanisme, de l'aménagement des espaces fortement à faiblement anthropisés, l'acquisition de connaissances fondamentales, l'acquisition de techniques et de savoir-faire, la formation à la pratique professionnelle et la formation par la recherche. Cette dernière ne vise pas à former les seuls futurs élèves désireux de prolonger leur formation par les études doctorales, mais tout en ouvrant à cette voie, elle vise tout d'abord à favoriser la capacité des futurs ingénieurs à :

- Accroître leurs compétences en matière de pratique professionnelle par la mobilisation de connaissances et de techniques, dont les fondements et contenus ont été explorés le plus finement possible afin d'en assurer une bonne maîtrise intellectuelle et pratique,
- Accroître la capacité des ingénieurs en génie de l'aménagement et de l'environnement à innover tant en matière de méthodes que d'outils, mobilisables pour affronter et résoudre les problèmes complexes posés par l'organisation et la gestion des espaces.

La formation par la recherche inclut un exercice individuel de recherche, le projet de recherche innovation (P.R.I.), situé en dernière année de formation des élèves ingénieurs. Cet exercice correspond à un stage d'une durée minimum de trois mois, en laboratoire de recherche, principalement au sein de l'équipe Dynamiques et Actions Territoriales et Environnementales de l'UMR 7324 CITERES à laquelle appartiennent les enseignants-chercheurs du département aménagement.

Le travail de recherche, dont l'objectif de base est d'acquérir une compétence méthodologique en matière de recherche, doit répondre à l'un des deux grands objectifs :

- Développer toute ou partie d'une méthode ou d'un outil nouveau permettant le traitement innovant d'un problème d'aménagement
- Approfondir les connaissances de base pour mieux affronter une question complexe en matière d'aménagement.

Afin de valoriser ce travail de recherche nous avons décidé de mettre en ligne sur la base du Système Universitaire de Documentation (SUDOC), les mémoires à partir de la mention bien.

REMERCIEMENTS

Je tiens tout d'abord à remercier ma tutrice de Projet Recherche et Innovation, Madame Francesca Di Pietro, pour son accompagnement, ses conseils avisés et sa disponibilité tout au long de ce projet.

Je remercie également toutes les personnes qui ont contribué, de près ou de loin, à l'aboutissement de ce travail. En particulier, je remercie celles que j'ai eu l'opportunité de rencontrer et d'interroger. Le temps que vous m'avez consacré et vos partages d'expérience m'ont grandement aidé à mener à bien ce travail de recherche.

Table des matières

I. Introduction et problématique	1
II. Brève présentation de l'évolution des jardins à travers le temps	2
1. L'histoire des jardins occidentaux ou écarter la végétation spontanée à tout prix.....	2
1.1. Les jardins médiévaux : un espace clos voué à la consommation.....	2
1.2. Les jardins à l'italienne : une géométrie à petite échelle.....	2
1.3. ... Et à grande échelle : les jardins à la française	3
1.4. Les jardins à l'anglaise : une liberté contrôlée	3
2. L'histoire des jardins orientaux : une histoire similaire à bien des égards	4
2.1. Les jardins persans : un paysage verdoyant caché.....	4
2.2. Les jardins japonais : un havre de paix.....	5
3. Evolution récente des jardins	6
III. La végétation spontanée : un intérêt écologique sous-estimé.....	7
1. Son apparition au sein des villes	7
2. L'intérêt environnemental de cette végétation	8
3. Une végétation diversement perçue.....	8
IV. Hypothèses.....	10
V. Une étude de cas	10
1. Ciblée sur la ville de Tours.....	10
2. Échantillonnage des jardins.....	14
VI. Méthodologie	16
1. Observations de terrain.....	16
2. Entretiens semi-directifs auprès des acteurs des jardins publics	17
3. Analyse textuelle des données.....	18
VII. Résultats.....	18
1. A la suite des observations.....	18
2. A la suite des entretiens.....	23
2.1. Pratiques de gestion des espaces verts.....	23
2.1.1. Un code d'entretien et un seuil de tolérance	23
2.1.2. L'évolution des pratiques d'entretien	29
2.1.3. Impact de la municipalité	32
2.1.4. Déchets et végétation spontanée	33
2.2. Perceptions et attitudes envers la végétation spontanée.....	33
2.2.1. Opinions des personnes interrogées.....	33
2.2.2. Acceptation des jardiniers selon les personnes interrogées.....	36

2.2.3.	Acceptation des habitants selon les personnes interrogées	36
2.3.	Formation et communication	37
2.3.1	Formations des acteurs municipaux	37
2.3.2	Communication auprès des habitants	38
2.4.	Perspectives d'évolution	38
VIII.	Discussion.....	39
IX.	Conclusion et perspectives	43
X.	Bibliographie	44
XI.	Annexes.....	48

Table des illustrations

Figure 1 :	Trame verte et bleue du SCoT de l'agglomération tourangelles	11
Figure 2 :	Organigramme de la Direction Patrimoine Végétal et Biodiversité (Source : Sylvain Amiot, DPVB, 2024)	12
Figure 3 :	Carte précisant les secteurs et les équipes qui s'occupent de la gestion des espaces verts au niveau de la ville de Tours	14
Figure 4 :	Localisation des douze espaces verts étudiés (Fond de carte : Earthstar Geographics ; Réalisation : Axelle Jarret, 2025)	16
Figure 5 :	Exemple de formatage du texte (Axelle Jarret, 2025)	18
Figure 6 :	Jachère fleurie dans l'attente de plantation future dans le jardin René Boylesve (photographie de gauche) et cordes pour limiter l'accès au public dans le jardin des Prébendes d'Oé (photographie de droite) (Axelle Jarret, septembre 2024)	20
Figure 7 :	Végétation spontanée sous les bancs, dans les pelouses, aux pieds des arbres (1. Jardin Botanique ; 2. Jardin du Musée des Beaux-Arts ; 3. Jardin Châteaubriand ; 4. Jardin des Saules – Granges Collières) (Axelle Jarret, septembre-octobre 2024)	21
Figure 8 :	Classement des douze jardins étudiés du « plus » contrôlé au « moins » contrôlé, selon nos observations de terrain (Fond de carte : Earthstar Geographics ; Réalisation : Axelle Jarret, 2025) ...	22
Figure 9 :	Nuage de mots – Mots principaux employés dans l'ensemble des entretiens (la taille des mots est proportionnelle à leur fréquence) (Logiciel : Iramuteq ; Réalisation : Axelle Jarret, 2025) ...	23
Figure 10 :	Seuil de tolérance de la végétation spontanée dans les différents espaces verts de la ville de Tours (Source : Sylvain Amiot, DPVB, 2024)	25
Figure 11 :	Lignes directrices des codes d'entretiens pour les douze jardins étudiés (Source : Sylvain Amiot, DPVB, 2024 ; Fond de carte : Earthstar Geographics ; Réalisation : Axelle Jarret, 2025)	28
Figure 12 :	Seuil de tolérance de la végétation spontanée pour les douze jardins étudiés (Source : Sylvain Amiot, DPVB, 2024 ; Fond de carte : Earthstar Geographics ; Réalisation : Axelle Jarret, 2025)	28
Figure 13 :	Nuage de mots - Mots principaux employés par l'ensemble des personnes interrogées quand la question « Que pensez-vous de la végétation spontanée ? » a été posée (la taille des mots est proportionnelle à leur fréquence) (Logiciel : Iramuteq ; Réalisation : Axelle Jarret, 2025)	34

Figure 14 : Analyse factorielle des correspondances (AFC) – Position des acteurs en fonction des mots qu’ils ont utilisés lors des entretiens (Logiciel : Iramuteq ; Réalisation : Axelle Jarret, 2025)	35
Figure 15 : Synthèse des figures 8, 12 et 13 : Lignes directrices des codes d’entretiens (à gauche – Fig. 12) ; Seuil de tolérance de la végétation spontanée (au milieu – Fig. 13) ; Classement personnel des jardins (à droite – Fig. 8) (Source : Sylvain Amiot, DPVB, 2024 et observations personnelles, 2024 ; Fond de carte : Earthstar Geographics ; Réalisation : Axelle Jarret, 2025)	39
Figure 16 : Analyse de similitudes - Lien entre les principaux mots utilisés dans l'ensemble des entretiens. Sur cette représentation, « la taille des mots est proportionnelle à la fréquence » et « la taille des arêtes et proportionnelle à la force ». (Logiciel : Iramuteq ; Réalisation : Axelle Jarret, 2025)	40
Tableau 1 : Espaces verts retenus	15
Tableau 2 : Liste des gestionnaires et des jardiniers interrogés avec leur fonction (les noms ont été anonymisés, quand deux personnes ont le même numéro associé, cela signifie que les entretiens ont été réalisés avec ces deux personnes en même temps). Réalisation : Axelle Jarret, 2025.	17
Tableau 3 : Résumé des observations visuelles (légende : les valeurs -2, -1, 1, 2, 3 : gradient de présence (respectivement du moins au plus) ; cellule vide : correspond à 0, pas observé, pas présent ; ? : ne sais pas, n’a pu être observé lors du terrain) (Réalisation : Axelle Jarret, 2025 ; Inspiration : Francesca Di Pietro, 2024).....	19
Tableau 4 : Exemple du code d’entretien d’un jardin (Source : Sylvain Amiot, DPVB, 2024)	24
Tableau 5 : Tableau synthétisant les seuils de tolérance (1, 2, 3 : respectivement tolérance faible, moyenne et forte) et les pratiques d’entretiens (liées à la végétation spontanée) pour les douze jardins étudiés. (Source : Sylvain Amiot, DPVB, 2024) Réalisation : Axelle Jarret, 2025.....	26
Tableau 6 : Suite du Tableau 5 : Tableau synthétisant les seuils de tolérance (1, 2, 3 : respectivement tolérance faible, moyenne et forte) et les pratiques d’entretiens (liées à la végétation spontanée) pour les douze jardins étudiés. (Source : Sylvain Amiot, DPVB, 2024) Réalisation : Axelle Jarret, 2025	27

I. Introduction et problématique

De nos jours, le monde connaît une urbanisation croissante avec « 56 % de la population mondiale, soit 4,4 milliards d'habitants »¹ qui vivent en ville. Dans ces milieux très urbanisés, les jardins publics ont un rôle essentiel en tant qu'espaces verts, ils sont indispensables pour le bien-être des habitants mais également pour la préservation de la biodiversité en ville (Bourdeau-Lepage, 2019).

Le terme « espace vert » est un terme générique employé dans le domaine de l'urbanisme. Il désigne « les formes d'occupation du sol qui s'accompagnent de présences végétales » (Conan, 1997, p. 92). Il s'oppose aux espaces construits. Selon la circulaire du 8 février 1973 relative à la politique d'espaces verts, le terme « espace vert » comprend :

- « Toutes les réalisations vertes urbaines telles que bois, parcs, jardins, squares... et même plantations d'alignement et plantations d'accompagnement »
- « Toutes les superficies vertes périurbaines et rurales, en particulier les massifs forestiers, les coupures vertes » (Circulaire du 8 février 1973 relative à la politique d'espaces verts, 1973)

Selon ces définitions, les jardins publics appartiennent à la catégorie des espaces verts et sont définis comme « un espace vert urbain enclos à dominante végétale, protégé de circulations générales, libre d'accès, conçu comme un équipement public et géré comme tel » (Merlin & Choay, 2010, p. 428).

Pendant longtemps, les jardins publics étaient perçus comme des espaces où la nature devait être contrôlée de manière stricte. Aujourd'hui, cette vision a évolué suite aux nouvelles réglementations, aux changements des pratiques d'entretien, mais aussi suite à une prise de conscience écologique, permettant ainsi à la végétation spontanée d'être peu à peu acceptée et valorisée au sein des jardins publics. La végétation spontanée aussi appelée flore spontanée est une végétation non-contrôlée, « qui pousse naturellement sans intervention humaine et qui maintient ainsi un processus naturel de colonisation » (Menozzi, et al., 2011b, p. 3). Cette végétation, en opposition à la végétation plantée et cultivée, présente de nombreux bénéfices environnementaux, néanmoins, elle n'est encore aujourd'hui pas acceptée de tous.

En France, la conception et la gestion des jardins publics sont des compétences assurées en régie directe par les municipalités et l'entretien est majoritairement réalisé par les agents techniques des services des espaces verts des collectivités locales municipales. Néanmoins, ces compétences peuvent également être déléguées à des entreprises extérieures ou à des associations comme pour certains jardins de la ville de Menton. (Centre National de la Fonction Publique Territoriale, 2001; Rocher-Loaëc & Jardins de France, 2023).

Ceci nous amène à se demander comment la végétation spontanée est aujourd'hui intégrée dans la conception et la gestion des jardins publics par les gestionnaires des jardins et les jardiniers.

¹ Groupe de la Banque mondiale. (2023, avril 3). Développement urbain. Consulté 10 janvier 2025, [\[En ligne\]](#)

Afin de répondre à la problématique énoncée précédemment, nous allons, dans un premier temps, nous intéresser à l'évolution des jardins publics à travers le temps, puis, nous pencher sur la notion de végétation spontanée. Par la suite, la prise en compte de la végétation spontanée dans la gestion et la conception des jardins publics sera étudiée en prenant comme terrain d'étude la ville de Tours.

II. Brève présentation de l'évolution des jardins à travers le temps

1. L'histoire des jardins occidentaux ou écarter la végétation spontanée à tout prix

1.1. Les jardins médiévaux : un espace clos voué à la consommation

En Occident, différents modèles de jardin se sont succédé au cours des siècles. Tout d'abord, au Moyen-Âge, les jardins médiévaux ont fait leur apparition. Ils étaient situés au sein des domaines seigneuriaux et étaient considérés comme des lieux de plaisance, des jardins d'agrément qui avaient pour vocation de « montrer la richesse et la puissance des seigneurs » (Barbaud, 1988, p. 383). Ils se trouvaient également dans les monastères et les abbayes, où les jardins étaient plus perçus comme des lieux spirituels et « [revêtaient] un symbolisme chrétien » (Thomas-Penette et al., 1998, p. 90). Les jardins médiévaux monastiques étaient des jardins clos, de forme carré ou rectangulaire (Thomas-Penette et al., 1998, p. 90), situés au centre des cloîtres et étant dissociés en plusieurs sous-catégories de jardin : le jardin potager (*hortulus*) composé de plantes aromatiques et de légumes, le verger (*pomarius*) composé de fruitiers, mais également de parterres de fleurs, et enfin, le jardin des simples (*herbularius*) qui était le jardin des plantes médicinales et des herbes comestibles situé près de l'infirmerie dans les abbayes (Beck, 2000; Thomas-Penette et al., 1998). Le jardin médiéval était composé de parcelles « rectangulaires ou des aires de forme et de taille similaires » (Thomas-Penette et al., 1998, p. 90), séparées par des allées perpendiculaires.

1.2. Les jardins à l'italienne : une géométrie à petite échelle

Puis, au début de la Renaissance italienne au XVe siècle, sur les collines de la région de Florence, les jardins à l'italienne sont nés. Ils se situaient principalement au sein des villas médicéennes et étaient des jardins païens, sans connotation religieuse. Ils s'inspiraient des jardins du Moyen-Âge, de par les intersections des allées qui étaient perpendiculaires et leur caractéristique à être clos, mais également de la période Antique avec des statuts et des colonnes de pierre. L'architecture a été un point important dans la réalisation de ces jardins. En effet, les jardins à l'italienne n'étaient plus des jardins de plain-pied, mais avaient une disposition en terrasses avec des escaliers, de par leur localisation en flanc de colline, ce qui leur permettait d'avoir plus de perspectives et également de mieux contrôler le ruissellement de l'eau de pluie. (Grimal, 1989)

Au sein de ces jardins, l'eau avait une place importante, avec la présence de bassins, de fontaines et de jets d'eau. On retrouvait également la construction de grottes artificielles, symbole de « demeure divine, un lieu de mystère, une communication ouverte avec le monde souterrain » (Grimal, 1989, p.

149). Les parterres de végétation étaient plantés de façon très symétrique et géométrique (carré, cercle, triangle, polygone irrégulier, hexagone). Les arbres étaient également taillés afin d'avoir une forme géométrique, géométrie qui était également accentuée par les allées. (Grimal, 1989; Radio Monte Carlo, s. d., p. 11). Les jardins à l'italienne étaient des symboles de « dépassement de la nature par l'art » et mettaient en évidence le « pouvoir de son propriétaire » (Service Valorisation et diffusion des patrimoines & Direction des Musées et du Patrimoine Ville de Nîmes, s. d., p. 17).

1.3. ... Et à grande échelle : les jardins à la française

C'est ensuite le jardin à la française qui a fait son apparition au XVII^e siècle. Inspirés des jardins à l'italienne mais dans des proportions bien plus importantes, les jardins à la française étaient des jardins réguliers, « construits autour d'un axe de symétrie qui s'étend vers l'infini » (Nys, 2020). Dans ces jardins, l'art de la perspective et de l'optique étaient importantes. Contrairement aux jardins du Moyen-Age ou à l'italienne, le jardin à la française n'était pas clos, le jardin et le paysage environnant se fondaient ensemble, ne formant plus qu'un, ce qui donnait encore plus cette sensation d'infini. Les éléments principaux de ces jardins étaient « les canaux, les grandes allées axées sur la demeure, ou encore les compositions de parterres au dessin de plus en plus élargi » (Nys, 2020). Les parterres de végétation étaient délimités de manière géométrique par des « végétaux taillés bas », tout comme les arbres et les arbustes qui étaient taillés en formes géométriques et disposés « en hautes murailles, en longues galeries, en voûtes, en colonnades » (Mangin, 1887, p. 146). Des bassins, des fontaines, des statues, des escaliers majestueux ainsi que des terrasses étaient également des éléments majeurs des jardins à la française (Nys, 2020). Les jardins à la française ont connu leur apogée avec la remarquable réalisation aux origines classique et baroque des jardins du Château de Versailles pour le roi Louis XIII par André Le Nôtre (Mangin, 1887). Ces jardins où la géométrie et la démesure étaient les maîtres-mots, étaient comme les jardins à l'italienne symbole de pouvoir et de prestige même s'ils étaient parfois de par leur caractère régulier qualifiés « de monotone », « d'ennuyeux » (Mangin, 1887).

1.4. Les jardins à l'anglaise : une liberté contrôlée

Au début du XVIII^e siècle, un nouveau type de jardin en Angleterre a fait son apparition, le jardin à l'anglaise aussi appelé jardin paysager (De Bruyn, 2001). C'était un modèle de jardin qui s'éloignait sur de nombreux points du jardin à la française. En effet, il « [imposait] une nouvelle esthétique » (Vassort, 2020, p. 201) qui sollicitait la sensibilité, les émotions et les sensations de ses visiteurs (Vassort, 2020, p. 203). Il se voulait moins régulier, moins formel, moins géométrique, moins symétrique et surtout « [prônait] le retour à une nature sauvage et poétique » (Centre des monuments nationaux, s. d.). Ce modèle était influencé par des philosophes et des artistes comme le peintre William Kent. L'identité de ces jardins était représentée par la diversité des essences végétales, leur couleur, leur taille, leur forme ainsi que leur disposition asymétrique et en forme de courbes. Les grandes allées alignées des jardins à la française laissaient place à des allées sinueuses (Centre des

monuments nationaux, s. d.). Dans ces jardins, se trouvaient également des éléments d'ornement tels que des statues, des fontaines, des vases, des rochers, des bancs (Guellier, 2020; Vassort, 2020). L'itinéraire pour les visiteurs au sein des jardins à l'anglaise n'était pas « balisé », les ruisseaux serpentaient les jardins vallonnés au sein d'une nature « sauvage voire anarchique » (Guellier, 2020). Dans ces jardins, « l'accent [était] mis sur la couleur, plutôt que sur la structure ; et [avaient] recours à une perspective atmosphérique, qui obtient des effets de profondeur grâce à la brume et au jeu des nuances du feuillage, plutôt qu'à la perspective optique qui avait cours dans le jardin à la française » (Vassort, 2020, p. 202). Malgré le fait que les jardins à l'anglaise « [mettaient la nature à l'honneur, ils n'en [étaient] pas moins aménagés avec soin ». En effet, la nature présente semblait naturelle, pourtant, elle ne l'était pas, elle était travaillée et les espaces étaient aménagés par l'Homme pour donner cette impression (Centre des monuments nationaux, s. d.). Les jardins à l'anglaise étaient composés comme des jardins plus libres, plus intimes et à l'image de leur propriétaire (Vassort, 2020).

Le jardin à l'anglaise a influencé les premiers espaces verts publics et notamment en France où ce modèle a été emprunté par les parcs et jardins haussmanniens au XIXe siècle (Brunon & Mosser, 2006; Di Pietro, 2021). Dans ces parcs, les espaces naturels étaient recréés de manière artificielle afin de promouvoir « une nature maîtrisée » (Di Pietro, 2021, p. 157).

2. L'histoire des jardins orientaux : une histoire similaire à bien des égards

2.1. Les jardins persans : un paysage verdoyant caché

Les jardins occidentaux ont été influencés par les jardins orientaux. Tout d'abord, les jardins persans, dont leur origine provient de la Perse semblent exister depuis des millénaires, en effet « les premières traces de jardins persans ont été enregistrées 600 av. J.-C. » (Farahani et al., 2016, p. 2). Les jardins persans étaient des jardins sacrés considérés comme le « paradis » et « [conçus] pour symboliser l'Eden et les quatre éléments zoroastriens : le ciel, la terre, l'eau et les végétaux » (UNESCO Centre du patrimoine mondial, s. d.). Au sein de ces jardins, l'eau était une composante essentielle et centrale puisqu'elle permettait l'irrigation de la végétation grâce à un réseau d'irrigation sophistiqué, ce qui était indispensable, car dans certaines régions de Perse, le climat était très sec, mais également pour des raisons esthétiques. En effet, l'eau se déclinait sous différentes formes : cascades, rivières, bassins, piscines. Les jardins étaient le plus souvent construits sur plusieurs niveaux facilitant l'irrigation et permettant la création des cascades. (Fallahi et al., 2019; Farahani et al., 2016)

La végétation était variée et fondamentale pour les jardins persans de par son rôle d'ornementation et d'ombrage. Elle était composée d'arbres à feuilles persistantes et à feuilles caduques, d'arbres fruitiers, mais également d'arbustes et de fleurs. (Fallahi et al., 2019)

Les jardins persans étaient le plus souvent de formes rectangulaires et subdivisés « en quatre sections connues sous le nom de Chahar Bagh (Quatre Jardins) » (UNESCO Centre du patrimoine mondial, s. d.) même si la forme des jardins pouvait varier en fonction des situations géographiques et climatiques (Farahani et al., 2016). Ils étaient délimités par de hauts murs d'enceinte permettant d'offrir

« isolement et solitude » (Fallahi et al., 2019, p. 7) au sein des jardins, mais également afin de séparer ces jardins très verdoyants et luxuriants des terres arides adjacentes. Ce modèle de jardin a particulièrement influencé celui des jardins médiévaux, ce qui peut s'expliquer par la proximité au Moyen-Âge entre le Moyen-Orient et l'Europe en raison d'échanges commerciaux (Wirth, 1990).

2.2. Les jardins japonais : un havre de paix

Au Japon, les jardins ont également eu et ont toujours une place importante. Ils ont connu des évolutions au fil des siècles tout en conservant les styles antérieurs. Les plus anciens vestiges de jardins japonais remontent au VII^e siècle (Berthier, 2000, p. préface).

En japonais, le terme « jardin » se dit « niwa », ce qui signifiait à l'origine « une aire exempte de souillure et, par conséquent, propre à la célébration de cérémonies religieuses » (Berthier, 2000, p. 76) et c'est suite à des influences chinoises provenant de la Corée et « des éléments locaux et continentaux » (Berthier, 2000, p. 77), que ces « aires exemptées de souillure » sont devenues les jardins japonais.

Dans les jardins japonais, rien n'est laissé au hasard et chaque matériau est choisi « en fonction de leurs rapports avec l'ensemble » (Berthier, 2000, p. 74).

Dans l'histoire des jardins japonais, il y a eu plusieurs types de jardins en fonction des époques.

À l'époque de *Heian* (794-1185), c'étaient les jardins de plaisance situés au sein des palais impériaux et des demeures nobles, mais aussi dans certains monastères bouddhiques où ils symbolisaient le paradis d'Amida (un *buddha*) (Berthier, 2000, p. 78). C'étaient des jardins de grande taille « essentiellement constitué d'une pièce d'eau agrémentée d'un ou de plusieurs îlots et alimentée par un ruisseau » (Berthier, 2000, p. 77) avec une végétation verdoyante et fleurie, et où chaque composante était choisie au sein d'un répertoire pictural afin de créer un tout, unifié et homogène.

S'en est suivi les jardins-paradis dont la composition était quasiment similaire à celle des jardins de plaisance, mais où le caractère de l'espace n'était plus descriptif mais symbolique avec des jardins qui étaient désormais « structurés par un agencement de symboles » (Berthier, 2000, p. 79) ce qui allait avoir une influence forte sur les styles des jardins futurs.

Puis les jardins Zen à l'époque *Muromachi* (1333-1572) « [prônaient] la création spontanée » (Berthier, 2000, p. 81) et n'avaient pas pour vocation d'être répliqués exactement. Ils s'inspiraient des jardins de plaisance mais avec une pensée « Zen ». C'étaient des « jardins secs » sans eau apparente, ni étang, ni ruisseau, de « faible étendue » (Berthier, 2000, p. préface) et « essentiellement constitués de pierres et de sable, auxquels s'ajoutent à l'occasion des arbustes taillés » (Berthier, 2000, p. 81). Les pierres étaient arrangées de manière à reproduire des paysages réels. Ils disposaient de peu d'éléments ce qui contrastait avec les jardins précédents qui étaient composés de matériaux en nombre important et diversifiés. (Berthier, 2000)

Puis les jardins de thé à l'époque *Momoyama* (1573-1602), jardins de taille modeste, conçus pour « préparer les invités qui se rendent au pavillon où sera célébrée la cérémonie du thé » (Berthier, 2000, p. préface) ont fait leur apparition. Dans ces jardins, la végétation était limitée afin de créer un climat

calme, cependant la pierre était retrouvée sous diverses formes, comme dalle servant de chemin pour mener jusqu'au pavillon, mais également comme lanternes de pierre. (Berthier, 2000)

Enfin, à l'époque d'*Edo* (1603-1867), sont créés les jardins-promenades qui étaient de « vastes jardins au milieu desquels [était] creusé un étang agrémenté d'îlots et de petits ponts. ». Ils avaient une composition proche des jardins-paradis de par leur caractère symbolique, en effet au sein de ses jardins se trouvaient des reproductions « en miniature des paysages renommés du Japon » (Berthier, 2000, p. préface).

La description de ces différents jardins montre qu'en Occident comme en Orient, ces espaces ont été façonnés par des visions culturelles, mais aussi pour répondre à des objectifs symboliques ou esthétiques. Les modèles esthétiques ont voyagé à travers le monde et influencé la conception des jardins. La nature y était majoritairement contrôlée de manière stricte et la végétation spontanée n'y avait pas sa place malgré son intérêt. Néanmoins, la place de la végétation et des espaces verts au sein des villes ont connu une évolution importante au cours des siècles, notamment, suite à la révolution industrielle et la montée du courant hygiéniste (Mehdi et al., 2012).

3. Evolution récente des jardins

En France, à partir des années 1970, suite à des changements économiques, sociaux et techniques au sein de la société, de nouvelles tendances architecturales et paysagères sont apparues entraînant une évolution de la vision des jardins et la création de nouveaux modèles esthétiques : les jardins contemporains (Brunon & Mosser, 2006; European garden heritage network, s. d.). Au cours du XXe et du XXIe siècle, différents modèles de jardin ont vu le jour, marquant une rupture avec les jardins passés. Dans certains jardins, influencés par le mouvement moderniste, « les plantes [ne sont] plus le point central » (European garden heritage network, s. d.). La végétation peu présente est utilisée pour structurer l'espace. Il y a de grandes pelouses et des alignements d'arbres, combinés à de nouveaux matériaux tels que le métal et à des idées de concepts nouveaux à l'image des arts cubiste et constructiviste avec par exemple l'utilisation de miroir « afin d'apporter de la lumière dans les endroits clos » (European garden heritage network, s. d.).

Des œuvres sont maintenant mises en place dans les jardins, qui ne sont alors plus uniquement des lieux calmes et silencieux. Ils accueillent par exemple des dispositifs sonores, des équipements de loisirs, des activités variées (culturelles, de découvertes, ludiques). Cela peut être des jardins éphémères, des jardins avec une approche architecturale. Certains paysagistes essaient de réinterpréter les traditions, de mélanger plusieurs modèles esthétiques qui ont façonné l'histoire au sein d'un même jardin en créant des espaces différents. Ils s'inspirent pour certains jardins de l'histoire du site et l'aménagement varie en fonction de chacun des sites. Pendant ces années, des paysagistes comme Gilles Clément proposent aussi de nouveaux principes tel que le « jardin en mouvement ». Ce concept de jardin tente de promouvoir la place de la végétation spontanée en insérant des parcelles de friche au sein des jardins. (Brunon & Mosser, 2006) Il est « inspiré par les dynamiques biologiques

de la friche et les processus de colonisation végétale, dans lequel le jardinier coopère avec la nature sans chercher à lui imposer un ordre » (Clément & Brunon, 2016, p. 138). Il a par exemple réalisé ce modèle sur une parcelle du jardin André-Citroën à Paris (Brunon & Mosser, 2006). Depuis cette période également, une place est accordée à la réhabilitation des jardins anciens (Brunon & Mosser, 2006). De plus, suite à une tendance d'agrarisation des villes, on retrouve de plus en plus d'espèces potagères et fruitières tel que des vignes au sein des jardins publics (Observations personnelles). Depuis la seconde moitié du XXe siècle, il n'y a donc plus un unique modèle esthétique pour tous les jardins, leur conception diffère entre chaque jardin.

L'évolution des modèles esthétiques des jardins publics met en évidence que les jardins sont « la plus fidèle expression des idées, des mœurs et des tendances d'une nation » (Mangin, 1887, p. 208) mais également la relation particulière qu'entretient la population avec la nature en ville. Il semble alors que les jardins publics soient les « façades », « l'image » des villes, comme peuvent l'être les centres-villes. Leur conception et leur utilisation ont évolué depuis leur création, passant de lieu de représentation du pouvoir à des lieux de bien-être et de détente. Aujourd'hui, les jardins publics ne suivent pas un modèle unique, ils héritent des modèles esthétiques qui ont façonné l'histoire. Néanmoins, ils tentent de plus en plus de s'éloigner de la conception ornementale.

III. La végétation spontanée : un intérêt écologique sous-estimé

1. Son apparition au sein des villes

Cette végétation spontanée « qui pousse naturellement sans intervention humaine et qui maintient ainsi un processus naturel de colonisation » (Menozzi, et al., 2011b, p. 3) est également parfois associée aux termes de « plante adventice », « mauvaise herbe », « herbe folle » (Menozzi, et al., 2011b). Il est possible de la rencontrer à différents endroits dans les villes, comme au niveau des cuvettes des arbres, des surfaces pavées, au pied des murs, dans les parcs et les jardins publics et privés, à proximité du mobilier urbain, dans les cimetières, sur les terrains abandonnés (Coëtmeur, 2019; Menozzi et al., 2011a), et ce, de façon plus importante depuis que la gestion différenciée a été mise en place et que l'utilisation de produits phytosanitaires ait été interdite.

En effet, depuis le colloque de Strasbourg de 1994, au sein des espaces verts et donc des jardins publics, la gestion différenciée également appelée gestion écologique, gestion raisonnée ou gestion durable a été instaurée (Coëtmeur, 2019). La gestion différenciée consiste en « une nouvelle alternative à la gestion horticole, privilégiant la diversification des modes d'entretien au regard de la spécificité d'usage, esthétique et écologique de chaque type d'espace vert » (Marco, 2011, p. 3). Cette pratique participe à « la favorisation autant que possible de la biodiversité et la prise en compte de l'impact des actions de l'Homme sur l'environnement, en essayant de réduire leur portée » (Coëtmeur, 2019, p. 53).

Également, dans la continuité de cette démarche en faveur de l'environnement et de la biodiversité, d'autres mesures ont été adoptées, notamment « le Grenelle de l'environnement en 2007, le plan Ecophyto en 2008 et 2015 et la loi Labbé mise en place concrètement en 2017 » (Coëtmeur, 2019, p. 9) qui interdit « aux collectivités territoriales, aux établissements publics et à l'Etat » (Coëtmeur, 2019, p. 50) l'utilisation de produits phytosanitaires sur le domaine public dont font partie les jardins publics.

Avec la mise en place de nouvelles réglementations concernant l'entretien des jardins publics, la végétation spontanée devient de plus en plus présente. Cependant, selon Laurène Coëtmeur, « plus on se rapproche du centre-ville, plus l'entretien de l'espace public est « strict », donc nous relevons peu la présence de végétation spontanée. Si elle est présente, nous la remarquons au stade de plantule » (Coëtmeur, 2019, p. 111).

2. L'intérêt environnemental de cette végétation

La végétation spontanée présente un rôle important pour l'environnement, notamment au sein des villes. En effet, elle permet de favoriser « l'installation et le maintien de la biodiversité en offrant une source d'alimentation, un habitat pour les arthropodes, les pollinisateurs, les oiseaux et les petits mammifères » (Gutleben, 2017). Également, en favorisant l'activité biologique, elle permet d'améliorer la fertilité des sols. De plus, la flore spontanée « limite l'érosion et le ruissellement en favorisant l'infiltration de l'eau dans le sol, et elle participe à réduire les pollutions dans l'eau en filtrant et en fixant les particules polluantes » (Gutleben, 2017).

La végétation spontanée est composée de plantes indigènes, originaires du territoire où elles poussent et est donc adaptée à ce dernier et à la faune présente. Néanmoins, elle est également constituée de plantes exotiques qui sont à l'origine introduites par l'Homme comme au sein des jardins publics et qui peuvent être envahissantes, proliférer et avoir des impacts néfastes. En effet, les espèces exotiques envahissantes peuvent réduire la biodiversité en créant de la compétitivité avec les espèces indigènes ou être pathogènes pour les animaux et les êtres humains si elles sont toxiques ou allergisantes. (Brune, 2021; Menozzi, et al., 2011b)

3. Une végétation diversement perçue

La perception de la végétation spontanée varie en fonction des personnes et a évolué au fil des années. En effet, selon des études parues dans le début des années 2010, de manière générale, la population ne pense rien de la végétation spontanée, elle n'y prête pas spécialement attention (Marco et al., 2014; Menozzi et al., 2011a). Cependant, certains trouvent tout de même que la végétation spontanée renvoie une image « sale », « de laisser aller », un « défaut de gestion » de la végétation (Marco et al., 2014). Ils la désignent comme étant de la « saleté », peu esthétique qui doit être

entretenu et coupée, car elle nuit « aux qualités attendues de la ville, l'ordre et la propreté » (Menozzi, et al., 2011b, p. 12). Ils ont peur de perdre le contrôle sur la nature et de laisser des espèces invasives se développer. Ces réticences face à la flore spontanée peuvent notamment s'expliquer par le fait que les citoyens craignent que cette végétation non entretenue favorise le développement de plantes allergènes ou toxiques et que cela soit des refuges pour des serpents par exemple. (Menozzi, et al., 2011b)

Également, il faut noter que la perception des populations varie en fonction du type de flore spontanée. En effet, la « dimension des plantes (leur taille), la présence ou non de fleur, la couleur, l'appartenance à un ensemble de plantes emblématiques (comme le coquelicot) peuvent renforcer ou atténuer leur perception positive ou négative » (Menozzi, et al., 2011b, p. 14). Par exemple, les plantes avec des fleurs colorées comme les coquelicots seront plus facilement acceptées par la population que les plantes avec des épines comme les chardons ou des fleurs fanées (Menozzi et al., 2011a).

Selon des enquêtes plus récentes, telles que celle réalisée par Laurène Coëtmeur en 2019 (Coëtmeur, 2019), la notion de « végétation spontanée » semble être mieux connue par la population et la vision qu'elle porte sur cette végétation semble avoir évolué, puisque que les mots qui reviennent le plus pour la qualifier sont : « naturelle », « libre », « sauvage », « inattendue », « jolie ». Cette végétation est maintenant plus considérée comme faisant partie de la nature. De plus, cette étude montre que des variables sociodémographiques peuvent faire varier la perception de la flore spontanée, notamment, les hommes sont plus indifférents à la végétation spontanée que les femmes, la tranche d'âge 55-64 ans et les individus ayant déjà habité dans un espace rural sont celles qui l'accepte le mieux (Coëtmeur, 2019). Généralement, les personnes qui apprécient cette dernière et qui ont tendance à penser qu'il faut la garder telle quelle, et ne pas l'entretenir sont celles qui connaissent les différentes plantes présentes et qui sont informées des bienfaits de ce type de végétation sur la biodiversité (de la Fuente de Val, 2023).

L'esthétique reste tout de même importante puisqu'elle est davantage tolérée dans les espaces fermés comme les cuvettes d'arbres, et si elle est d'une hauteur pas trop haute (Coëtmeur, 2019). Néanmoins, certains citoyens ne la tolèrent pas forcément, et montrent leur mécontentement en réalisant eux même l'entretien, c'est pourquoi la communication autour de cette dernière est nécessaire (Robert & Yengué, 2018). Les citoyens souhaitent qu'il y ait de plus en plus de nature en ville, cependant, ils attendent que cette dernière soit présente de manière ordonnée et entretenue (Robert & Yengué, 2018). Cette manière de penser peut s'expliquer par l'influence des modèles esthétiques des jardins publics qui se sont succédé au cours des siècles et qui ont façonné l'image que la population a des jardins publics.

Les paysagistes qui élaborent les plans des jardins, les gestionnaires des jardins et les jardiniers sont alors influencés par ces modèles et par l'avis de la population, c'est la raison pour laquelle, au cours

de ce travail de recherche, le ressenti et la vision des gestionnaires des jardins et des jardiniers sera étudiée.

IV. Hypothèses

Afin de répondre à la problématique émise en introduction qui était : « Comment de nos jours, les gestionnaires des jardins et les jardiniers intègrent la végétation spontanée dans la conception et la gestion des jardins publics ? », deux hypothèses ont été émises :

- Une première hypothèse est que la végétation spontanée est davantage prise en compte dans la gestion des jardins publics que dans leur conception.
- Une deuxième hypothèse, faisant suite à l'hypothèse précédente, est que la flore spontanée au sein des jardins publics reçoit l'assentiment des concepteurs, des gestionnaires et des jardiniers, pour diverses raisons, telles que la promotion de la biodiversité, les actions en faveur de l'environnement, mais aussi les économies réalisées sur l'entretien des jardins.

V. Une étude de cas

1. Ciblée sur la ville de Tours

Cette étude sera ciblée sur la ville de Tours, ville chef-lieu du département d'Indre-et-Loire et ville centrale de la région Centre-Val de Loire avec la ville d'Orléans. La ville de Tours est dirigée depuis les élections municipales de 2020 par le maire Emmanuel Denis, un maire du parti politique écologiste².

Pourquoi la ville de Tours

L'histoire des jardins à Tours est ancienne, en effet « l'humaniste florentin Francesco Florio écrit après l'avoir visité en 1477 : « La Touraine est le jardin de la France » (Ville de Tours & Direction Patrimoine Végétal et Biodiversité, 2022, p. 2). Elle a également un lien avec l'horticulture, en 1869, la Société tourangelle d'Horticulture est fondée, et en 1989, la Société d'horticulture de Touraine (SHOT) est créée (histoire-agriculture-touraine, 2018).

Également, la ville de Tours a mis en place le Plan Nature en Ville qui se décline en six actions afin de développer et de valoriser les espaces verts en ville (Ville de Tours & Direction Patrimoine Végétal et Biodiversité, 2022). Elle est labellisée depuis l'année 2000, ville « 4 Fleurs », qui est un label soulignant la « qualité de vie relative aux espaces verts, à la propreté, aux aménagements publics » (Ville de Tours, 2022). La ville détient ce label, notamment suite aux actions qu'elle a instaurées telles que la plantation d'espèces végétales variées et la mise en place de méthodes de gestion adaptées aux différents

² Hermans, T. (2020, juin 29). *PORTRAIT. Qui est Emmanuel Denis, le nouveau maire écolo de Tours ?* France 3 Centre-Val de Loire. Consulté 10 avril 2024, [\[En ligne\]](#)

espaces verts, comme l'utilisation de paillages et la création de zones de fauches ou encore la tonte extensive (Ville de Tours, 2023b).

De plus, le schéma de cohérence territoriale (SCoT) qui a été réalisé à l'échelle de l'agglomération met en évidence l'importance de la localisation de la ville de Tours au cœur des trames vertes et bleues (Fig. 1). Dans Tours centre se trouvent notamment des « noyaux de biodiversité » à préserver que sont le jardin Botanique et le jardin des Prébendes d'Oé. (Ville de Tours, 2023b)

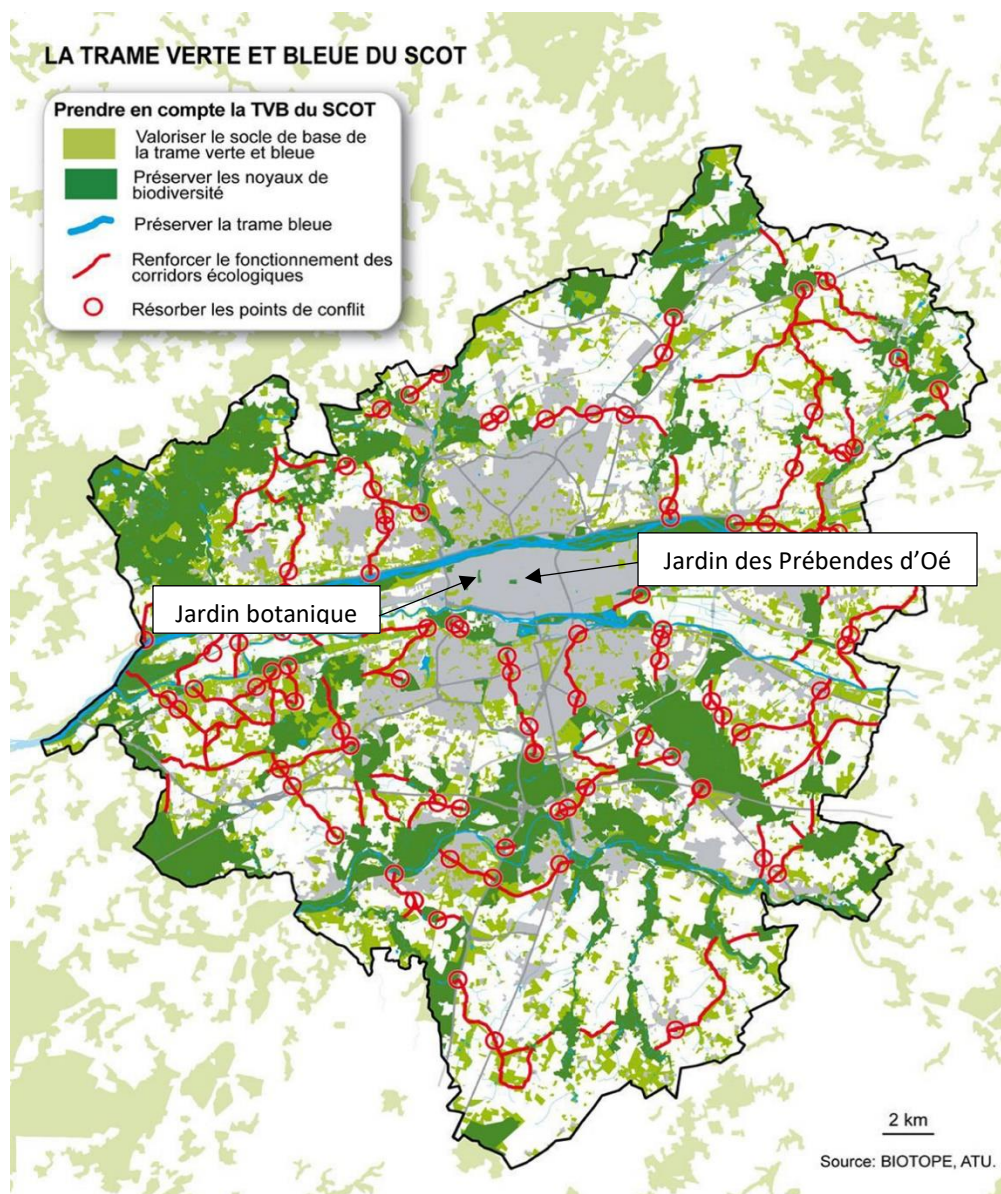


Figure 1 : Trame verte et bleue du SCoT de l'agglomération tourangelle
Source : (Ville de Tours, 2023b), annoté par Axelle Jarret

Modes de gestion des jardins publics

Au sein de la ville de Tours, c'est la Direction Patrimoine Végétal et Biodiversité (DPVB)³, anciennement la direction Parcs et jardins, qui a la charge de l'entretien et de la gestion des espaces verts de la ville de Tours et de Tours Métropole Val de Loire (Tours Métropole Val de Loire est composée de la ville de Tours et de 21 communes⁴). Le directeur de cette direction est Monsieur Olivier MASSAT (Fig. 2).

La DPVB est scindée en différents services :

- Le service projets paysagers
- Le service Botanique et parcs animaliers
- Le service médiation et biodiversité
- Le service patrimoine vert
- Le service logistique
- Le service gestion des espaces verts
- Le service gestion du patrimoine arboré
- Le service production et décors événementiels
- Le service administratif et financier

Organigramme de la DIRECTION PATRIMOINE VEGETAL ET BIODIVERSITE

1^{er} avril 2023

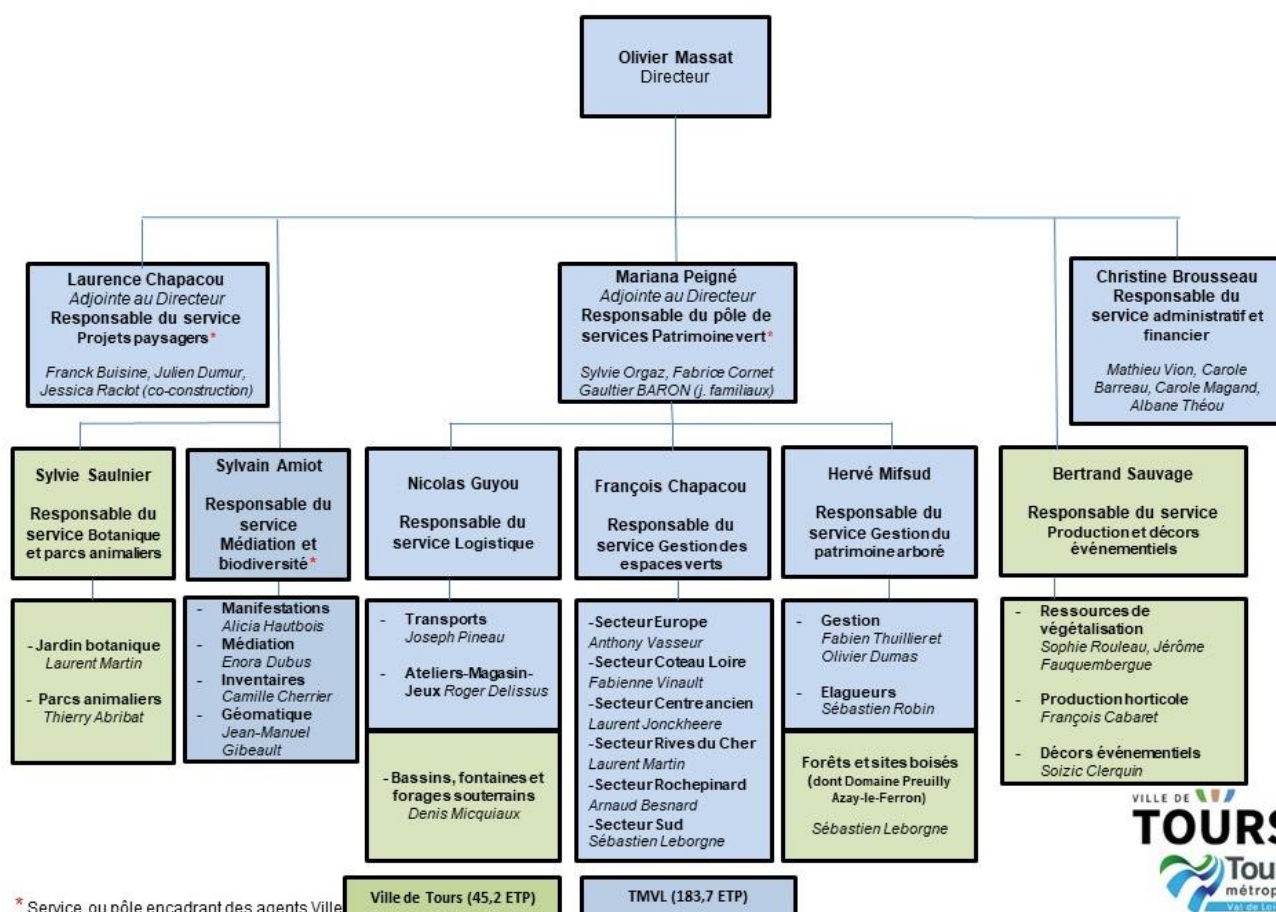


Figure 2 : Organigramme de la Direction Patrimoine Végétal et Biodiversité (Source : Sylvain Amiot, DPVB, 2024)

³ Ville de Tours. (2023, mars 17). Biodiversité et gestion de l'eau au sein des espaces verts. Ville de Tours. Consulté 10 avril 2024, [\[En ligne\]](#)

⁴ Tours Métropole Val de Loire. (2016, juin 6). *Les 22 communes de la métropole*. Tours Métropole Val de Loire. Consulté 10 avril 2024, [\[En ligne\]](#)

Il y a une distinction à faire entre les jardins et espaces verts qui appartiennent à la ville de Tours et ceux qui appartiennent à Tours Métropole Val de Loire : les jardins clos et les grands parcs comme le parc Honoré de Balzac appartiennent à la ville de Tours, tandis que les jardins, squares et espaces verts situés à proximité d'axes structurants et traversants sont la propriété de Tours Métropole Val de Loire.

Actuellement, la gestion et l'entretien de tous les espaces verts publics dont les jardins publics qui sont situés sur la commune de Tours, qu'ils appartiennent à la ville de Tours ou à Tours Métropole Val de Loire, sont assurés par la Direction Patrimoine Végétal et Biodiversité.

Au sein de la Direction Patrimoine Végétal et Biodiversité, il y a à ce jour, 130 agents techniques, communément appelés dans ce rapport « jardiniers », embauchés à l'échelle de la métropole, et 45 agents embauchés à la ville de Tours (Données de la mairie de Tours, appel téléphonique, avril 2024 ; Monsieur Sylvain Amiot, 24/10/2024).

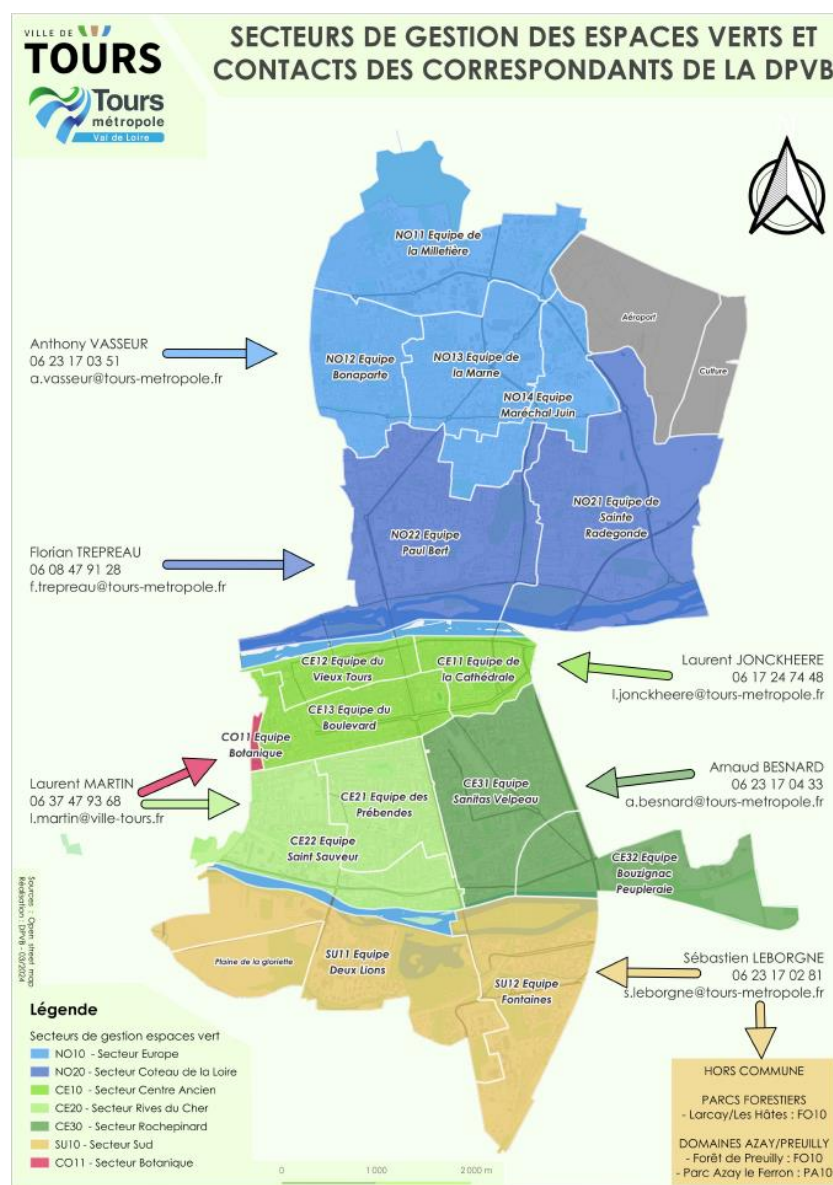
Les agents techniques métropolitains travaillent pour les jardins de la métropole, mais sont également remis à disposition à 50 % pour la ville. Cependant, à l'inverse, les agents techniques embauchés pour la ville ne sont pas remis à disposition de la métropole, sauf cas particulier. Néanmoins, parmi les exceptions, il y a le jardin Botanique qui est un jardin appartenant à la ville de Tours mais dont l'entretien est uniquement réalisé par des agents ville et non métropolitains.

La supervision des jardiniers se fait par niveau hiérarchique : les jardiniers sont supervisés par des chefs d'équipe qui sont eux-mêmes supervisés par des chefs de secteur, qui sont supervisés par Madame Sylvie SAULNIER pour l'équipe Botanique et par Monsieur François CHAPACOU pour toutes les autres équipes.

La ville de Tours étant divisée en six secteurs (Fig. 3), il y a alors six chefs de secteur. Ces secteurs sont divisés en équipes. Le nombre d'équipes varie en fonction des secteurs. Il y a sur la ville seize équipes. Les jardiniers sont répartis dans les équipes et sont en charge des jardins et des espaces verts présents dans leur secteur.

Figure 3 : Carte précisant les secteurs et les équipes qui s'occupent de la gestion des espaces verts au niveau de la ville de Tours

(Source : Sylvain Amiot, DPVB, 2024)



2. Échantillonnage des jardins

Selon le site internet de la ville de Tours, la commune dispose de soixante-seize espaces verts de type « jardins, parcs, squares, bois, place, mail, etc. » (Ville de Tours, 2022). Parmi ces soixante-seize, nous en avons retenu douze (Tableau 1).

Tout d'abord, nous avons choisi de sélectionner tous les jardins historiques de la ville, qui sont au nombre de six et situés dans le centre de Tours entre la Loire et le Cher. Puis nous avons fait le choix de ne pas appliquer de critère sur la dénomination de l'espace vert, mais plutôt sur la localisation et la dimension « une surface comprise entre 6 000 m² et 10 000 m² ». Cela nous a permis d'identifier deux autres jardins dans le centre, mais plus proche du Cher, dont un est un jardin de pied d'immeuble. Également, à partir de ces critères, nous avons pu sélectionner trois espaces verts au nord de Tours et un au sud. (Fig. 4)

Pour ce travail de recherche, nous avons fait le choix de retenir ces douze jardins mentionnés ci-dessous car nous souhaitions observer si la végétation spontanée était prise en compte et gérée dans des jardins urbains de superficie relativement faible. Également, nous voulions voir si la localisation des jardins et la différence de quartiers avait un impact sur la tolérance de la végétation spontanée, si un gradient était observable. De plus, nous avons pour intention d’analyser si la dénomination « Jardin Historique » avait une influence sur l’acceptation de cette dernière.

Tableau 1 : Espaces verts retenus

Données issues de : (Dufrèche & Desbourdes, 2023; Ville de Tours, 2022, 2023a) ; Réalisation : Axelle Jarret, 2024

Nom	Superficie	Année de création	Redessiné en	Localisation (Nord/Centre/Sud)	Type de jardin
Jardin Botanique	5,9 ha	1843	-	Centre	Historique
Jardin des Prébendes d’Oé	5 ha	1874	-	Centre	Historique
Jardin du Musée des Beaux-Arts	1,2 ha	1911	-	Centre	Historique
Jardin Mirabeau	5 600 m ²	1890	2007	Centre	Historique
Square de la Préfecture	4 800 m ²	1932	-	Centre	Historique
Jardin François-Sicard	2 740 m ²	1864	-	Centre	Historique
Jardin René Boylesve	8 700 m ²	1867	2000	Centre	-
Jardin Meffre	8 500 m ²	-	-	Centre	De pied d’immeuble
Parc Colbert La Source	9 260 m ²	XIXe siècle	-	Nord	-
Bois du Mortier	9 000 m ²	1973 (public)	-	Nord	-
Jardin Châteaubriand	6 840 m ²	-	-	Nord	-
Jardin des Saules - Granges Collières	8 846 m ²	1999	-	Sud	-

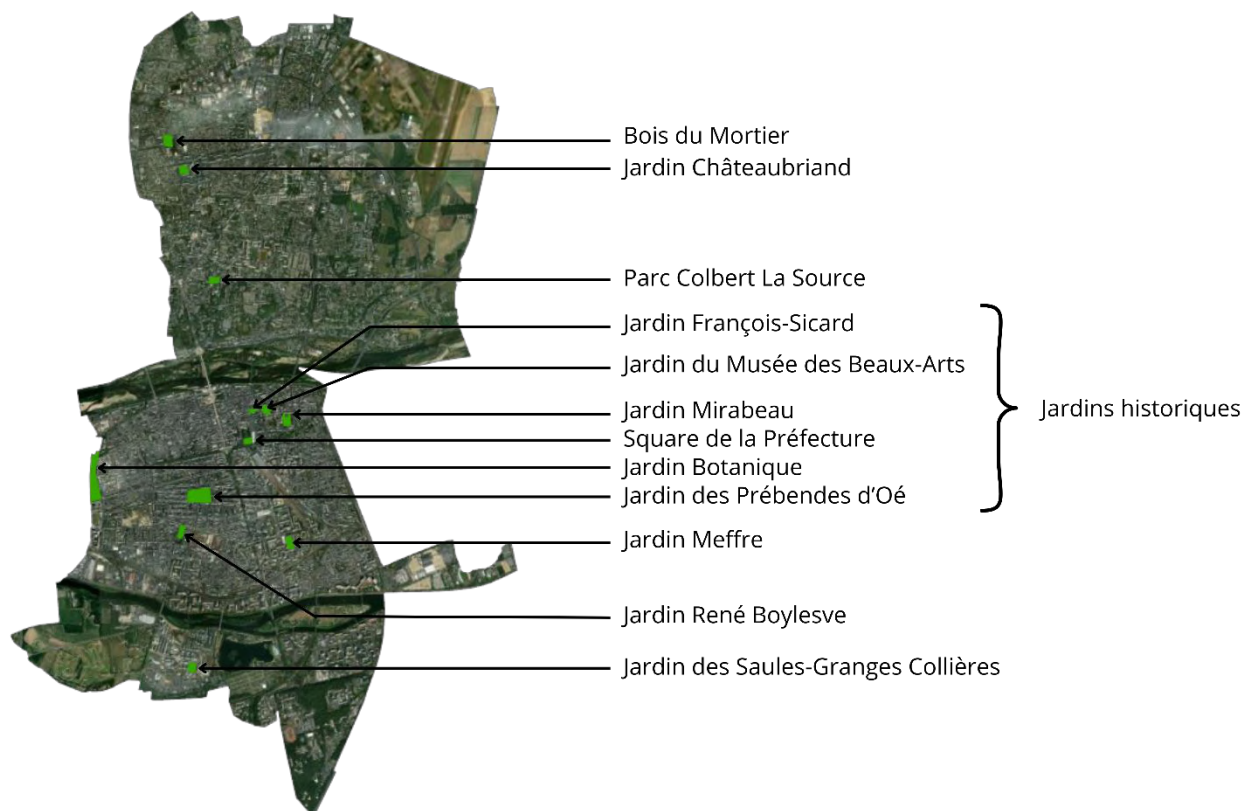


Figure 4 : Localisation des douze espaces verts étudiés (Fond de carte : Earthstar Geographics ; Réalisation : Axelle Jarret, 2025)

VI. Méthodologie

Afin de pouvoir répondre à la problématique posée et de valider ou invalider les hypothèses énoncées, un protocole de recherche basé sur des observations de terrain et des entretiens semi-directifs a été mis en place.

1. Observations de terrain

Dans un premier temps, afin de mieux connaître les sites étudiés et de voir si des espaces sont dédiés à la végétation spontanée, des observations personnelles sur le terrain ont été réalisées entre septembre 2024 et octobre 2024 sur les douze jardins sélectionnés. Une grille (Annexe 1) regroupant les informations listées ci-dessous a été complétée et analysée par la suite :

- Date de l'observation
- Nom de l'espace vert / Superficie / Localisation
- Observations, avec notamment :
 - o Végétation spontanée
 - o Panneaux informatifs
 - o Equipements
 - o Déchets

o Fréquentation

- Photo de la végétation spontanée
- Remarques

2. Entretiens semi-directifs auprès des acteurs des jardins publics

Les acteurs des jardins publics sont les jardiniers et les gestionnaires, que sont les responsables municipaux de la DPVB, les chefs de secteur, les chefs d'équipe, et les paysagistes (concepteurs).

Dans l'objectif d'avoir des résultats les plus représentatifs possibles et de pouvoir tirer des conclusions, les entretiens ont été réalisés avec le plus de gestionnaires et de jardiniers possibles. Néanmoins, aucun paysagiste n'a pu être interrogé lors des entretiens. Les entretiens semi-directifs se sont déroulés entre octobre 2024 et décembre 2024.

Douze entretiens ont été réalisés, voici ci-dessous la liste des personnes interrogées : (Tableau 2)

Tableau 2 : Liste des gestionnaires et des jardiniers interrogés avec leur fonction (les noms ont été anonymisés, quand deux personnes ont le même numéro associé, cela signifie que les entretiens ont été réalisés avec ces deux personnes en même temps). Réalisation : Axelle Jarret, 2025.

Fonction	Nom anonymisé
Responsable du service Gestion des espaces verts	Responsable_municipal_1
Responsable du service Médiation et biodiversité	Responsable_municipal_2
Responsable du service Gestion du patrimoine arboré	Responsable_municipal_1
Chef de secteur – Secteur Botanique	Chef_secteur_4
Chef de secteur – Secteur Sud	Chef_secteur_5
Chef de secteur – Secteur Europe	Chef_secteur_6
Chef d'équipe – Equipe des Prébendes	Chef_equipe_7
Chef d'équipe – Secteur Europe	Chef_equipe_10
Jardinier – Equipe de la Cathédrale	Jardinier_9
Jardinier – Secteur Europe	Jardinier_10
Botaniste - Inventaires	Ressource_11
Présidente de la Société d'horticulture de Touraine	Ressource_12

Afin de mener les entretiens, quatre grilles d'entretien différentes, une pour les responsables municipaux, une pour les chefs d'équipe et de secteur, une pour les jardiniers et une pour les personnes dites « ressources » que sont la botaniste et la présidente de la Société d'horticulture de Touraine ont été utilisées (Annexe 2). Ces grilles d'entretiens et l'ordre des questions ont été adaptés en fonction des personnes interrogées, mais également en fonction des réponses fournies.

3. Analyse textuelle des données

Afin de compléter l'analyse des résultats obtenus à la suite des entretiens, des analyses textuelles à partir du logiciel Iramuteq ont été réalisées. Le logiciel libre d'accès Iramuteq permet en effet « de faire des analyses statistiques sur des corpus texte »⁵.

Pour faire cela, les corpus textuels, soit les comptes-rendus des entretiens ici, ont été formatés pour pouvoir être introduit dans Iramuteq.

Le formatage consiste à :

- Mettre quatre étoiles (****) et une étoile (*) avec le nom de la variable au début de chaque texte. Il ne faut cependant pas mettre d'espace entre les mots de la variable mais des tirets (_) et il ne faut pas qu'il y ait d'accents (Fig. 5)
- Il est également possible de subdiviser le texte en thématiques, en mettant en début de ligne un tiret et une étoile (-*) (Fig. 5)
- Mettre le document en format texte brut (.txt)

```
**** *responsable_municipal_X
-*fonction
Superviser l'ensemble des actions d'entretien en
Veiller à la bonne exécution du cahier des charge
Impliquer les équipes dans la conception des trav
Assurer l'entretien et la gestion des espaces ver
-*grandes_tendances
Réduction des tontes régulières et changement des
Application de la loi Labbé : implique des change
Mise en place d'un important travail de communica
Adaptation des pratiques d'entretien et renouvel
```

Figure 5 : Exemple de formatage du texte (Axelle Jarret, 2025)

Il est possible de mettre plusieurs textes les uns après les autres en les séparant par les quatre étoiles et une étoile avec le nom de la variable. Cela permet de former des corpus avec plusieurs textes, et par la suite de les comparer.

VII. Résultats

1. A la suite des observations

Chacune des sorties de terrain a donné lieu à une fiche synthétique reprenant ce qui avait été observé au sein de chacun des jardins étudiés. L'ensemble de ces fiches se trouvent en annexe (Annexe 3). Afin de synthétiser de manière plus visuelle ces fiches, un tableau récapitulatif a été réalisé (Tableau 3).

⁵ Ratinaud, P., & IRaMuTeQ. (2008, 2025). Iramuteq. Consulté 10 janvier 2025, [\[En ligne\]](#)

Tableau 3 : Résumé des observations visuelles (légende : les valeurs -2, -1, 1, 2, 3 : gradient de présence (respectivement du moins au plus) ; cellule vide : correspond à 0, pas observé, pas présent ; ? : ne sais pas, n'a pu être observé lors du terrain)

(Réalisation : Axelle Jarret, 2025 ; Inspiration : Francesca Di Pietro, 2024)

Nom	Localisation	Type de jardin	Portail	Parc ouvert	Parc fermé	Entretien visuellement	Pelouses		Localisation de la végétation spontanée			Présence de							Fréquentation			
							Interdites	Autorisées	Strate herbacée	Strate arbustive	Strate arborée	Parterre de fleur	Corde	Espace de fauche tardive	Etang / fontaine	Déchets	Panneaux végétation spontanée	Panneaux	Enfants	Adolescents	Adultes	Personnes âgées
Jardin botanique	Centre	Historique	1		1	1	1	1	1	1		1	1	1	1			2	1	1	2	?
Jardin des Prébendes d'Oé	Centre	Historique	1		1	2	1	1	1			1	1		1			1	2	2	2	1
Jardin du Musée des Beaux-Arts	Centre	Historique	1		1	3	1		1			1						1	1	1	1	1
Jardin Mirabeau	Centre	Historique	1		1	1		1	1				1					1	2	1	1	?
Square de la Préfecture	Centre	Historique	1		1	1		1	1			1						1		1	1	1
Jardin François-Sicard	Centre	Historique	1		1	1	1		1			1	1		1			1	?	?	?	?
Jardin René Boylesve	Centre	-		1		1		1	1	1		1						1	?	1	1	?
Jardin Meffre	Centre	De pied d'immeuble		1		-2		1	1							2			2	?	1	?
Parc Colbert La Source	Nord	-	1		1	2	1	1	1			1			1			1	1	?	1	?
Bois du Mortier	Nord	-		1		-1		1	1	1						1		1	?	?	1	?
Jardin Châteaubriand	Nord	-		1		-2		1	1	1						2		1	2	?	1	1
Jardin des Saules - Granges Collières	Sud	-		1		1		1	1							1			?	1	1	?

A noter : d'autres informations ont été relevées au cours de cette phase de terrain, notamment les équipements présents et des photographies prises dans chacun des jardins. Vous pouvez retrouver ces informations en annexe 3.

A la suite des observations de terrains, différents éléments ont pu être mis en évidence.

Observations générales

Tout d’abord, une différence entre les jardins a pu être observée. Le parc Colbert La Source ainsi que l’ensemble des jardins historiques sont des jardins fermés avec un portail. Les autres sont ouverts.

Visuellement, si nous évaluons l’entretien, les jardins semblent globalement tous entretenus, néanmoins, il y a le jardin du Musée des Beaux-Arts où l’entretien semble plus important que pour les autres. Dans trois jardins, le jardin Meffre, le jardin Châteaubriand et le bois du Mortier l’entretien paraît moins fréquent.

Les pelouses sont majoritairement autorisées dans l’ensemble des jardins et dans certains jardins il y a des zones où le sol est « nu » sans « herbe », également, aucune friche n’a été observée. Nous avons aussi noté que des espaces de « végétation spontanée temporaire » étaient mis en place, comme des jachères fleuries, dans l’attente de plantations futures. Certaines zones sont également délimitées à l’aide de corde afin de limiter l’accès au public dans ces espaces (Fig. 6).



Figure 6 : Jachère fleurie dans l’attente de plantation future dans le jardin René Boylesve (photographie de gauche) et cordes pour limiter l’accès au public dans le jardin des Prébendes d’Oé (photographie de droite) (Axelle Jarret, septembre 2024)

Les jardins étudiés sont des jardins qui semblent plutôt fréquemment fréquentés et par l’ensemble de la population, quelle que soit la tranche d’âge, même si cela n’a pas pu être vérifié dans tous les jardins en raison de l’heure et du jour à laquelle les observations ont été réalisées.

Végétation spontanée

Si nous nous intéressons maintenant à la végétation spontanée, nous avons observé qu'elle était principalement visible au niveau de la strate herbacée et parfois au niveau de la strate arbustive également. On la retrouve notamment au pied des arbres, sous les bancs, le long des murs, au niveau des haies et des endroits qui ne sont pas fréquentés par le public normalement (Fig. 7). Néanmoins, il est tout de même intéressant de noter qu'elle est visible dans chacun des jardins, quelle que soit leur localisation.



Figure 7 : Végétation spontanée sous les bancs, dans les pelouses, aux pieds des arbres (1. Jardin Botanique ; 2. Jardin du Musée des Beaux-Arts ; 3. Jardin Châteaubriand ; 4. Jardin des Saules – Granges Collières) (Axelle Jarret, septembre-octobre 2024)

Gradient

Ces observations et notre ressenti nous ont permis de réaliser une carte classant les jardins du « plus contrôlé » avec le moins de végétation spontanée, au « moins contrôlé » avec le plus de végétation spontanée. (Fig. 8)

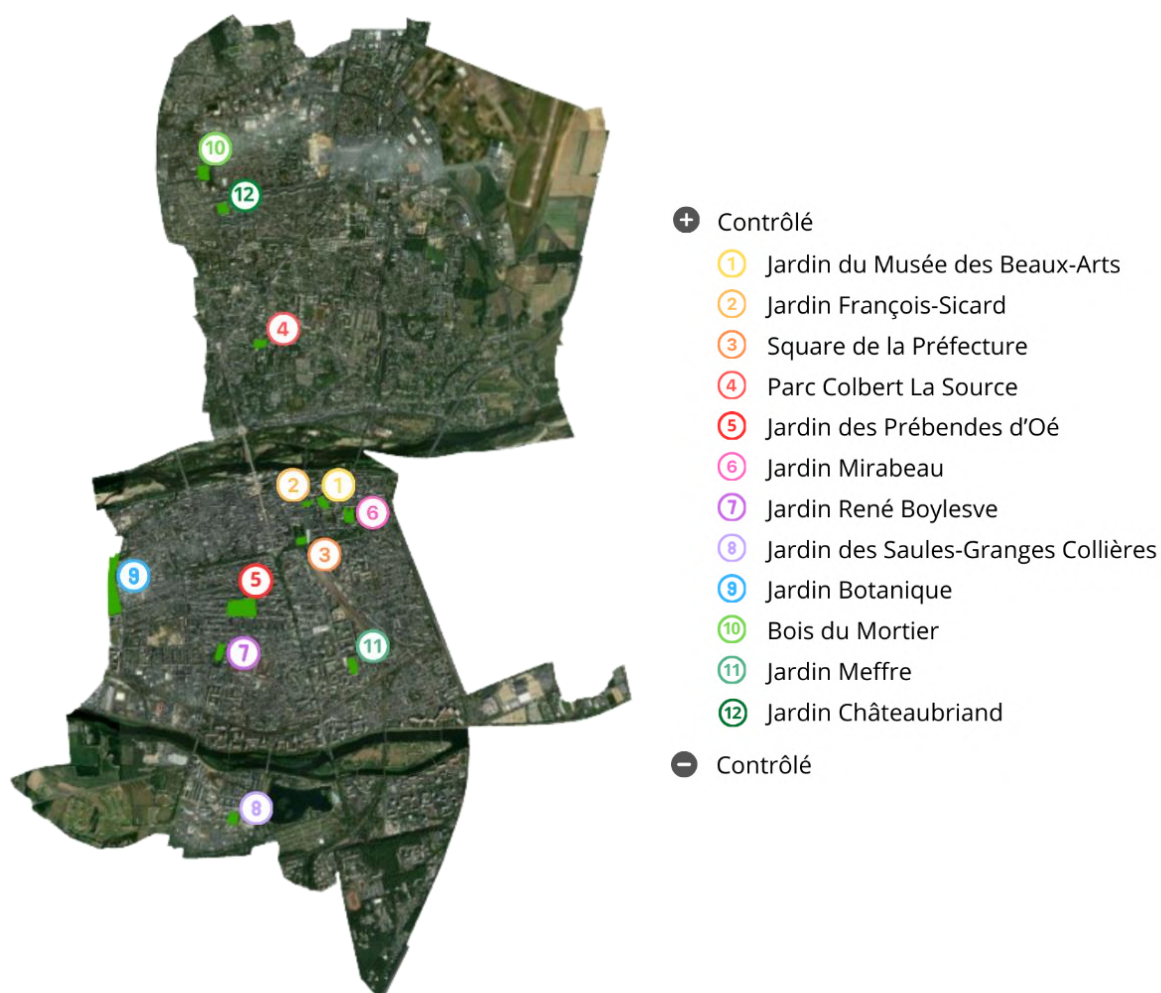


Figure 8 : Classement des douze jardins étudiés du « plus » contrôlé au « moins » contrôlé, selon nos observations de terrain (Fond de carte : Earthstar Geographics ; Réalisation : Axelle Jarret, 2025)

Pour conclure, les observations de terrain semblent mettre en évidence la présence d'un gradient urbain : plus les jardins se trouvent proches du centre-ville plus l'entretien y est régulier et moins il y a de végétation spontanée. Cela pourrait s'expliquer par le fait que les jardins du centre-ville sont les « vitrines » de Tours, la présence de végétation spontanée de manière importante pourrait probablement donner une image « négligée » de la ville. Néanmoins, il semble également y avoir un gradient de quartier. C'est notamment le cas si l'on prend l'exemple du parc Colbert La Source qui se situe à Tours Nord mais qui pourtant semble avoir un entretien important. Cela pourrait être lié à la population qui fréquente ces espaces. En effet, les personnes qui ont connu les jardins « extrêmement entretenus », sont peut-être moins enclin à accepter la présence de la végétation spontanée dans les jardins publics.

Si nous réalisons un nuage de mot de l'ensemble des comptes-rendus d'entretien avec le logiciel Iramuteq, nous obtenons la figure 9, ci-dessous :

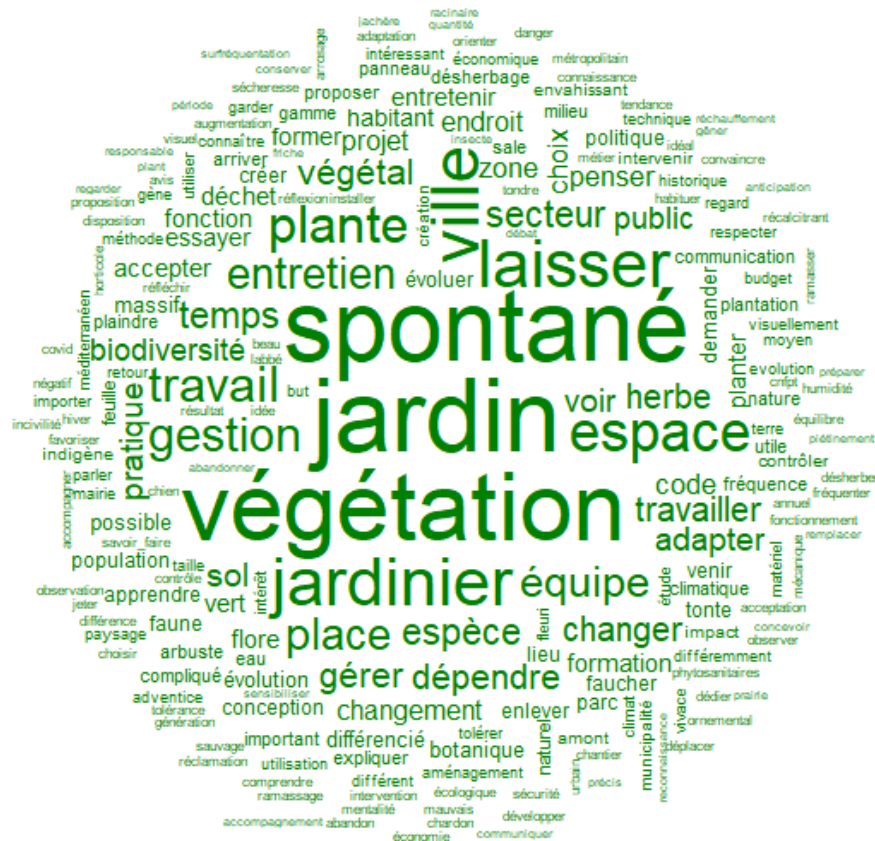


Figure 9 : Nuage de mots – Mots principaux employés dans l'ensemble des entretiens (la taille des mots est proportionnelle à leur fréquence) (Logiciel : Iramuteq ; Réalisation : Axelle Jarret, 2025)

Ces mots clés mettent en évidence les principaux thèmes abordés qui sont : la végétation spontanée, les jardins, les jardiniers, l'entretien, la gestion.

La présentation des résultats d'entretien va détailler et préciser ces différents thèmes.

2.1. Pratiques de gestion des espaces verts

2.1.1. Un code d'entretien et un seuil de tolérance

Au sein de la ville de Tours, chaque espace vert et chaque jardin disposent d'un code d'entretien, mais également d'un seuil de tolérance de la végétation spontanée. Ces éléments varient en fonction des jardins, de leur localisation, de leur fréquentation et de leur usage.

C'est suite à l'entretien avec Monsieur responsable_municipal_2, que nous avons pu obtenir ces documents sur l'entretien des jardins et la carte recensant le seuil de tolérance de la végétation spontanée pour tous les espaces verts de la ville de Tours.

Le code d'entretien s'apparente à un plan de gestion, il décrit pour chaque jardin, l'entretien qu'il faut réaliser. Le jardin est divisé en catégories qui sont : gazon, arbustes, rosiers horticoles, haies formées (non libres), massifs floraux, aires stabilisées, ramassage des feuilles, remplacement des végétaux, arrosage, nettoyage et mobilier.

Pour chacune de ces catégories sont mentionnées les tâches à réaliser, la nature des travaux, les fréquences d'intervention, le matériel nécessaire, et les observations s'il y en a. (Tableau. 4)

Tableau 4 : Exemple du code d'entretien d'un jardin
(Source : Sylvain Amiot, DPVB, 2024)

TACHES	NATURE DES TRAVAUX	INTERVENTION	MATERIELS/MATERIAUX	OBSERVATIONS
GAZON				
Tonte	Coupe	Dès que hauteur atteint 5 cm	Tondeuse avec panier	
Tonte en pied d'arbres et de bâtiment	Coupe	A chaque tonte	Tondeuse ; Rotofil	
Ramassage	mécanique ou manuel	Si restes de tonte		Majoritairement
Traitement				AB ou biocontrôle
Découpage	bordure et pied d'arbres	Dès que les limites sont moins nettes	Coupe-bordure mécanique ou manuel	Au moins deux fois par an
Défeutrage ; Regarnissage	Enlèvement feutre et matière organique et semis	Au printemps si nécessaire	Scarificateur / Regarnisseur	
Fertilisation	épandage	1 à 2 fois par an suivant nécessité	libération lente ou organique	Indispensable
Zone de fauche				Exceptionnelle
ARBUSTES				
Taille	Maintenir formes désirées	2 fois par an	Sécateur / Cisaille à main	
Travail du sol	Béchéage, amendement	Au printemps	Bêche	Majoritairement
Paillage	Mise en place de matière d'origine végétale	Dès que nécessaire	Broyat ou paillage fins	Utilisation de broyeur à couteaux
Désherbage	Méthodes alternatives au chimique, binage, sarclage	Dès apparition des adventices	Binette, désherbeur	Obligatoire
Traitement	Traitement ponctuel	Dès apparition des adventices ou maladies et ravageurs	tous matériels de traitement	AB ou biocontrôle
Gestion du couvre-sol	Maîtrise des couvre-sols installés	Limiter la propagation et maîtriser la propreté		

Les espaces verts et les jardins sont classés selon cinq codes d'entretien. Le code 1, qui s'applique notamment aux jardins historiques, est le code où la gestion y est la plus « stricte » et où la végétation spontanée y est la moins tolérée. A l'inverse, le code 5 correspond aux jardins ou espaces verts, comme aux bords de Loire, où la gestion et l'entretien sont moins « stricts », il y a juste un entretien de mise en sécurité, la nature peut s'exprimer et la végétation spontanée y est acceptée.

Le seuil de tolérance de la végétation spontanée est quant à lui divisé en trois catégories (Fig. 10) :

- Présence de la végétation naturelle spontanée forte
- Présence de la végétation naturelle spontanée moyenne
- Présence de la végétation naturelle spontanée faible

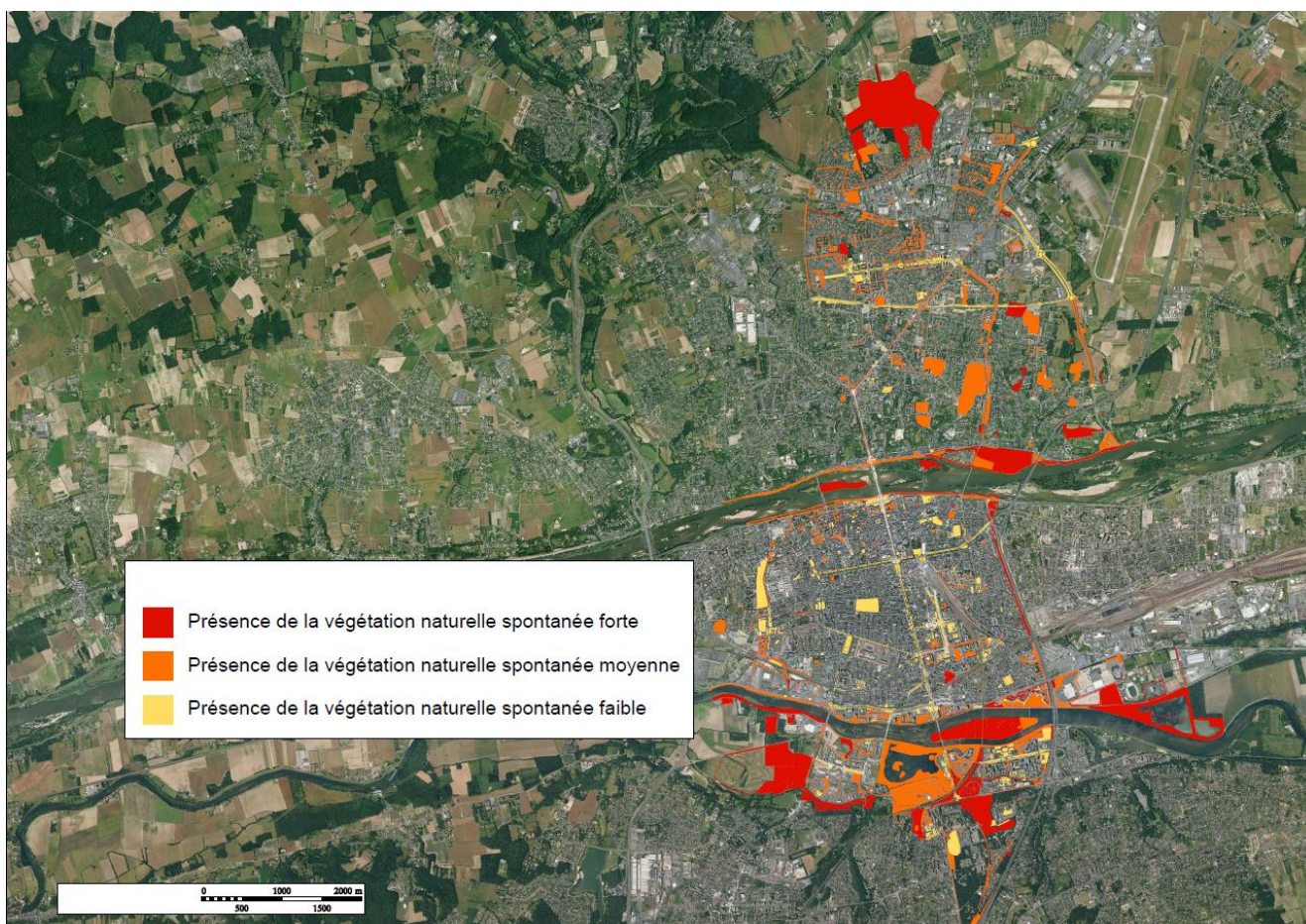


Figure 10 : Seuil de tolérance de la végétation spontanée dans les différents espaces verts de la ville de Tours
(Source : Sylvain Amiot, DPVB, 2024)

Afin de synthétiser ces informations, un tableau récapitulatif contenant les seuils de tolérance et les pratiques d’entretiens (liées à la végétation spontanée) pour les douze jardins étudiés a été réalisé. (Tableaux 5 et 6)

Tableau 5 : Tableau synthétisant les seuils de tolérance (1, 2, 3 : respectivement tolérance faible, moyenne et forte) et les pratiques d'entretiens (liées à la végétation spontanée) pour les douze jardins étudiés.
(Source : Sylvain Amiot, DPVB, 2024)
Réalisation : Axelle Jarret, 2025

Seuil tolérance	Jardin	Ligne directrice	Gazon				Arbustes			Rosiers horticoles		Haies formées	Massifs floraux	Aires stabilisées		Nettoyage	
			Tonte	Tonte en pied d'arbres et de bâtiments	Découpage	Zone de fauche	Désherbage	Traitement	Gestion du couvre-sol	Désherbage	Traitement	Désherbage et propreté	Entretien	Désherbage	Ratissage	Ramassage	Collecte corbeilles
1	Musée des Beaux-Arts	La nature maîtrisée est mise en scène. Le travail du jardinier est mis en valeur avec une présence importante de fleurs. L'apport en arrosage est régulier et automatique.	Dès que hauteur atteint 5 cm		Dès que les limites sont moins nettes		Dès apparition des adventices	Dès apparition des adventices ou maladies et ravageurs	Limiter la propagation et maîtriser la propreté	Dès apparition des adventices	Dès apparition des adventices ou maladies et ravageurs	Dès apparition des adventices	Garder l'impact esthétique	Dès présence des adventices	Maintenir l'esthétique des allées	Dès qu'un détritrus est découvert	Quotidiennement
1	François Sicard	La nature maîtrisée est mise en scène. Le travail du jardinier est mis en valeur avec une présence importante de fleurs. L'apport en arrosage est régulier et automatique.	Dès que hauteur atteint 5 cm		Dès que les limites sont moins nettes		Dès apparition des adventices	Dès apparition des adventices ou maladies et ravageurs	Limiter la propagation et maîtriser la propreté	Dès apparition des adventices	Dès apparition des adventices ou maladies et ravageurs	Dès apparition des adventices	Garder l'impact esthétique	Dès présence des adventices	Maintenir l'esthétique des allées	Dès qu'un détritrus est découvert	Quotidiennement
1	Jardin Mirabeau	Le fleurissement, toujours présent, est composé en majorité d'arbustes et de plantes vivaces. L'arrosage n'est plus forcément automatique et régulier mais la nature reste "domestiquée".	Dès que hauteur atteint 8 cm		1 fois par an		Dès apparition des adventices	Dès apparition des adventices	Limiter la propagation	Dès apparition des adventices	Traitement exceptionnel	Maintenir formes désirées	Besoin de redonner forme et fraîcheur aux massifs	Trop forte présence des adventices	Si besoin	Quand présence des agents sur le site	au minimum 1 fois par semaine
1	Square Préfecture	La nature maîtrisée est mise en scène. Le travail du jardinier est mis en valeur avec une présence importante de fleurs. L'apport en arrosage est régulier et automatique.	Dès que hauteur atteint 5 cm		Dès que les limites sont moins nettes		Dès apparition des adventices	Dès apparition des adventices ou maladies et ravageurs	Limiter la propagation et maîtriser la propreté	Dès apparition des adventices	Dès apparition des adventices ou maladies et ravageurs	Dès apparition des adventices	Garder l'impact esthétique	Dès présence des adventices	Maintenir l'esthétique des allées	Dès qu'un détritrus est découvert	Quotidiennement
1	Jardin des Prébendes d'Oé	La nature maîtrisée est mise en scène. Le travail du jardinier est mis en valeur avec une présence importante de fleurs. L'apport en arrosage est régulier et automatique.	Dès que hauteur atteint 5 cm		Dès que les limites sont moins nettes		Dès apparition des adventices	Dès apparition des adventices ou maladies et ravageurs	Limiter la propagation et maîtriser la propreté	Dès apparition des adventices	Dès apparition des adventices ou maladies et ravageurs	Dès apparition des adventices	Garder l'impact esthétique	Dès présence des adventices	Maintenir l'esthétique des allées	Dès qu'un détritrus est découvert	Quotidiennement
1	Jardin Botanique	Le fleurissement, toujours présent, est composé en majorité d'arbustes et de plantes vivaces. L'arrosage n'est plus forcément automatique et régulier mais la nature reste "domestiquée".	Dès que hauteur atteint 8 cm		1 fois par an		Dès apparition des adventices	Dès apparition des adventices	Limiter la propagation	Dès apparition des adventices	Traitement exceptionnel	Maintenir formes désirées	Besoin de redonner forme et fraîcheur aux massifs	Trop forte présence des adventices	Si besoin	Quand présence des agents sur le site	au minimum 1 fois par semaine

Tableau 6 : Suite du Tableau 5 : Tableau synthétisant les seuils de tolérance (1, 2, 3 : respectivement tolérance faible, moyenne et forte) et les pratiques d'entretiens (liées à la végétation spontanée) pour les douze jardins étudiés. (Source : Sylvain Amiot, DPVB, 2024)

Réalisation : Axelle Jarret, 2025

Seuil tolérance	Jardin	Ligne directrice	Gazon				Arbustes			Rosiers horticoles		Haies formées	Massifs floraux	Aires stabilisées		Nettoyage	
			Tonte	Tonte en pied d'arbres et de bâtiments	Découpage	Zone de fauche	Désherbage	Traitement	Gestion du couvre-sol	Désherbage	Traitement	Désherbage et propreté	Entretien	Désherbage	Ratissage	Ramassage	Collecte corbeilles
1	Jardin René Boylesve	Le fleurissement, toujours présent, est composé en majorité d'arbustes et de plantes vivaces. L'arrosage n'est plus forcément automatique et régulier mais la nature reste "domestiquée".	Dès que hauteur atteint 8 cm		1 fois par an		Dès apparition des adventices	Dès apparition des adventices	Limiter la propagation	Dès apparition des adventices	Traitement exceptionnel	Maintenir formes désirées	Besoin de redonner forme et fraîcheur aux massifs	Trop forte présence des adventices	Si besoin	Quand présence des agents sur le site	au minimum 1 fois par semaine
2	Jardin Meffre	Le fleurissement, toujours présent, est composé en majorité d'arbustes et de plantes vivaces. L'arrosage n'est plus forcément automatique et régulier mais la nature reste "domestiquée".	Dès que hauteur atteint 8 cm		1 fois par an		Dès apparition des adventices	Dès apparition des adventices	Limiter la propagation	Dès apparition des adventices	Traitement exceptionnel	Maintenir formes désirées	Besoin de redonner forme et fraîcheur aux massifs	Trop forte présence des adventices	Si besoin	Quand présence des agents sur le site	au minimum 1 fois par semaine
3	Bois du Mortier	Si la nature n'est pas encore libre, le fleurissement se limite à celui des arbustes ou vivaces. Les déchets de tonte ne sont plus forcément ramassés. Engrais et pesticides ne sont plus utilisés.	Dès que hauteur atteint 12 cm	1 ou 2 fois par an suivant la pousse		1 à 3 fois par an	Dès apparition des adventices	Si nécessaire	Lorsque allées et entrées envahies	Dès apparition des adventices		Maintenir formes désirées	Besoin de redonner forme et fraîcheur aux massifs	Trop forte présence des adventices	Si besoin	Quand présence des agents sur le site	au minimum 1 fois par semaine
1	Jardin Chateaubriand	Si la nature n'est pas encore libre, le fleurissement se limite à celui des arbustes ou vivaces. Les déchets de tonte ne sont plus forcément ramassés. Engrais et pesticides ne sont plus utilisés.	Dès que hauteur atteint 12 cm	1 ou 2 fois par an suivant la pousse		1 à 3 fois par an	Quand adventices trop présentes	Si nécessaire	Lorsque allées et entrées envahies	Dès apparition des adventices	Traitement exceptionnel	Maintenir formes désirées	Besoin de redonner forme et fraîcheur aux massifs	Trop forte présence des adventices	Si besoin	Quand présence des agents sur le site	au minimum 1 fois par semaine
1	Parc Colbert la Source	La nature maîtrisée est mise en scène. Le travail du jardinier est mis en valeur avec une présence importante de fleurs. L'apport en arrosage est régulier et automatique.	Dès que hauteur atteint 5 cm	A chaque tonte	Dès que les limites sont moins nettes		Dès apparition des adventices	Dès apparition des adventices ou maladies et ravageurs	Limiter la propagation et maîtriser la propreté	Dès apparition des adventices	Dès apparition des adventices ou maladies et ravageurs	Dès apparition des adventices	Garder l'impact esthétique	Dès présence des adventices	Maintenir l'esthétique des allées	Dès qu'un détritus est découvert	Quotidiennement
2	Granges Collières	Si la nature n'est pas encore libre, le fleurissement se limite à celui des arbustes ou vivaces. Les déchets de tonte ne sont plus forcément ramassés. Engrais et pesticides ne sont plus utilisés.	Dès que hauteur atteint 12 cm	1 ou 2 fois par an suivant la pousse		1 à 3 fois par an	Quand adventices trop présentes	Si nécessaire	Lorsque allées et entrées envahies	Dès apparition des adventices		Maintenir formes désirées	Besoin de redonner forme et fraîcheur aux massifs	Trop forte présence des adventices	Si besoin	Quand présence des agents sur le site	au minimum 1 fois par semaine

Des représentations cartographiques synthétiques des lignes directrices des codes d'entretien, ainsi que des seuils de tolérance ont également été réalisées pour les douze jardins étudiés (Fig. 11 et 12)

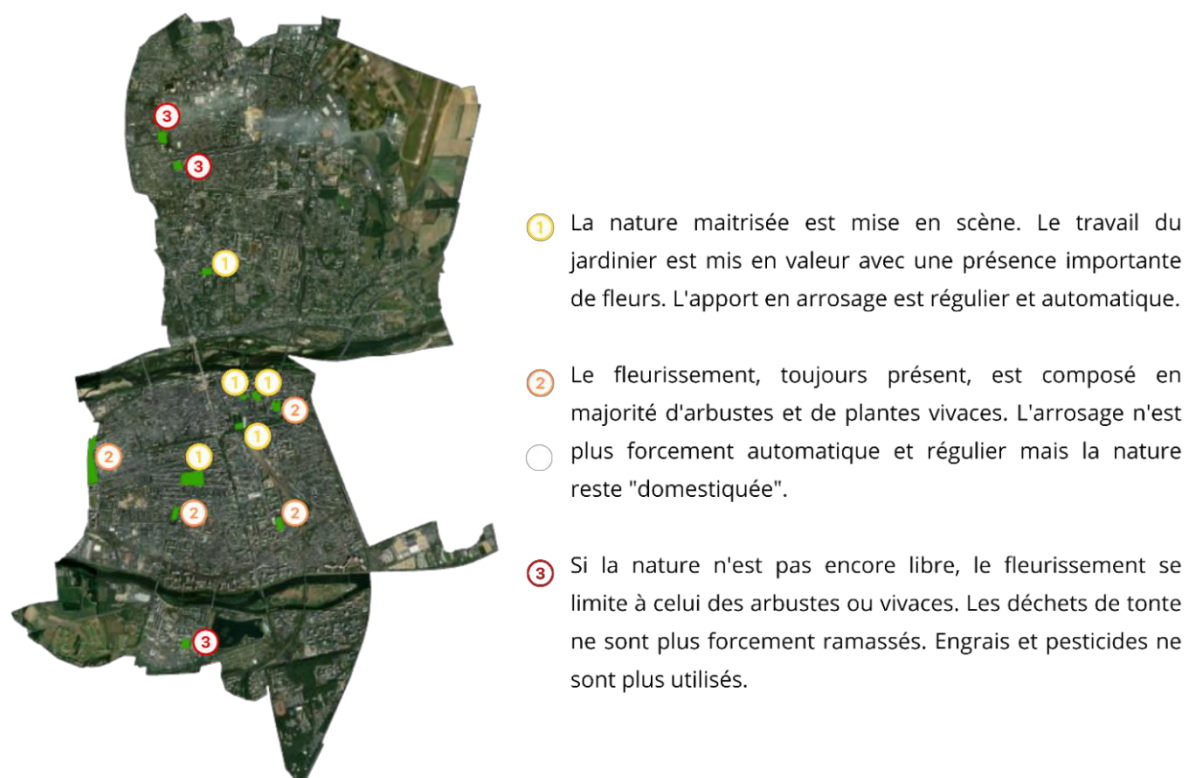


Figure 11 : Lignes directrices des codes d'entretiens pour les douze jardins étudiés (Source : Sylvain Amiot, DPVB, 2024 ; Fond de carte : Earthstar Geographics ; Réalisation : Axelle Jarret, 2025)

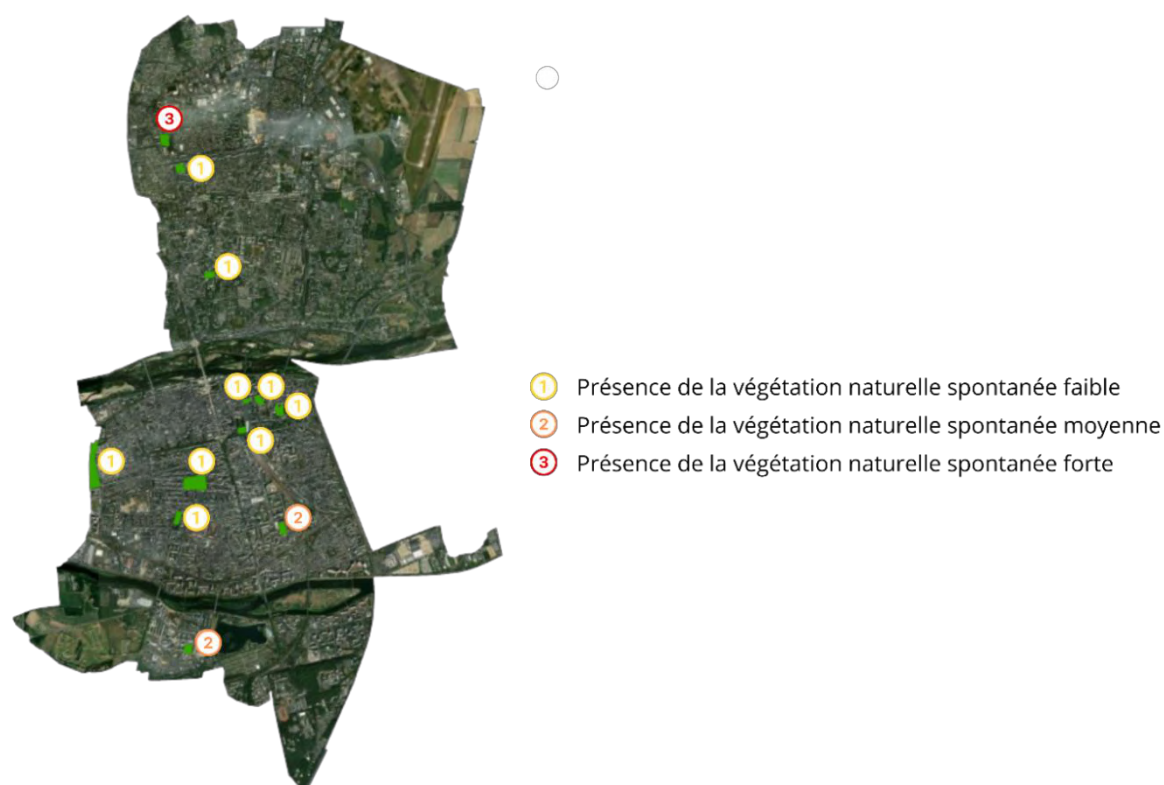


Figure 12 : Seuil de tolérance de la végétation spontanée pour les douze jardins étudiés (Source : Sylvain Amiot, DPVB, 2024 ; Fond de carte : Earthstar Geographics ; Réalisation : Axelle Jarret, 2025)

En fonction du code d'entretien et du seuil de tolérance de la végétation spontanée, les pratiques d'entretien et de gestion sont adaptées.

Les codes d'entretien et les seuils de tolérance permettent d'harmoniser l'entretien à réaliser sur l'ensemble des espaces verts de la ville. Les chefs de secteur, les chefs d'équipe et les jardiniers doivent se référer à ces « guides » et les respecter. Lors des entretiens, nous avons appris que parfois le code d'entretien n'est pas suivi exactement. Par exemple, la hauteur de tonte n'est pas forcément respectée, mais la fréquence, quant à elle, l'est. De plus, il nous a été précisé que ces fiches, qui recensent l'entretien à réaliser pour chaque jardin, seraient peut-être à revoir, car certaines semblent un peu en décalage avec l'évolution des pratiques d'entretien.

2.1.2. L'évolution des pratiques d'entretien

L'entretien des espaces verts et des jardins a particulièrement évolué ces dernières années avec par exemple, l'arrêt de la tonte régulière des gazons, la différenciation de l'entretien en fonction des espaces et la réduction du désherbage.

➤ La gestion différenciée

Ces changements s'expliquent notamment suite à la mise en place en 2011 de la gestion différenciée à Tours. En effet, la gestion différenciée a fait évoluer les pratiques d'entretien et notamment au niveau de la tonte en gérant de manière différenciée les espaces. Par exemple, l'herbe au pied des arbres n'est plus tondue aussi basse et aussi fréquemment que le reste de l'herbe, certains espaces en pentes ou non-accessibles au public sont également tondus moins souvent. Des zones de fauches tardives qui « consiste à faucher sa parcelle après le pic de floraison des espèces prairiales »⁶ sont réalisées depuis 2009.

Néanmoins, l'application de la gestion différenciée n'a pas vraiment fait évoluer le regard et la tolérance de la végétation spontanée puisque l'utilisation des produits phytosanitaires était toujours autorisée.

➤ La loi Labbé

Ce qui a réellement fait évoluer l'acceptation de la végétation spontanée a été l'entrée en vigueur de la loi Labbé en 2017. En effet, l'utilisation de produits phytosanitaires sur le domaine public et donc dans les jardins étant devenue interdite, la végétation spontanée aussi appelée mauvaise herbe ou adventice est « apparue ». Le matériel pour entretenir les allées et les massifs a alors dû évoluer : les jardiniers utilisent désormais davantage d'équipements mécaniques et des désherbeurs thermiques à

⁶ Agrobio 35. (s. d.). Fauche tardive -Favoriser l'expression de la flore locale et de la faune associée (Fiche Biodiversité n°4). Consulté 20 janvier 2025, [\[En ligne\]](#)

gaz. Néanmoins, le désherbage à la main ou au brûleur thermique demande plus de temps et une fréquence de passage plus régulière pour pas que la végétation spontanée ne pousse. Les jardiniers n'ayant pas le temps de passer partout comme ils le faisaient auparavant et la ville n'ayant pas forcément les budgets pour embaucher plus d'agents techniques, ils ont alors été obligés de tolérer la végétation spontanée et de laisser des espaces « moins entretenus » avec plus de végétation spontanée.

L'arrêt des produits phytosanitaires a donc particulièrement impacté l'acceptation de la présence de végétation spontanée, car ce n'était plus possible d'entretenir autant qu'avant pour des raisons de temps et financières.

➤ **Valorisation des déchets verts**

Les pratiques de manière générale ont donc évolué, et cela de façon plus importante depuis quelques années. Notamment, ils essayent de valoriser le plus possible les déchets verts. Par exemple, ils récupèrent les déchets de tonte pour les mettre dans les bosquets ou les laissent à même le sol. Ils récupèrent les feuilles mortes et les mettent aux pieds des arbres et dans les massifs pour créer de l'humus et garder l'humidité. Ils broient certaines feuilles qui ne se décomposent pas (les feuilles de platane par exemple) pour en faire du compost. Ils broient également les branches issues des coupes afin d'en faire des copeaux de paillage.

L'évolution de ces pratiques leur permet de faire des économies d'argent en réduisant le transport lié à l'extraction des déchets verts, tout en réduisant leur bilan carbone.

➤ **Préservation des espaces**

En raison de la fréquentation des jardins qui a drastiquement augmenté suite au Covid-19, les jardiniers recommencent à installer des cordes pour délimiter des zones interdites afin d'éviter que les usagers ne piétinent tous les espaces et que l'ensemble de la flore et de la faune présentes dans les jardins ne soient abîmées.

Ils utilisent plus de paillage végétal issu de copeaux qu'ils broient. Cela permet de limiter la pousse d'adventice, de conserver l'humidité présente au sol et de créer de la matière organique lors de la décomposition des copeaux.

➤ **Gammes végétales**

Il y a également eu des évolutions dans le choix des gammes végétales. Ils travaillent aujourd'hui sur des gammes adaptées au changement climatique (à la sécheresse, à la chaleur, moins consommatrice en eau) et qui attrapent moins de maladies. Il y a moins de plantations d'essences très horticoles, mais plus des essences locales, indigènes. Ils travaillent aussi sur l'introduction d'espèces méditerranéennes, néanmoins, ils n'ont pas pour volonté d'avoir du 100 % méditerranéen pour le moment. Ils sont en phase de tests et de transition pour voir si les espèces présentes actuellement

s'adaptent et si certaines espèces méditerranéennes, plus adaptées aux périodes de sécheresse par exemple, pourraient s'adapter au climat d'Indre-et-Loire. Ils plantent également de plus en plus d'essences comestibles. De plus, pour des raisons économiques et environnementales, ils plantent moins de plantes saisonnières (bisannuelles, annuelles) au profit de plantes vivaces, mais il ne faut tout de même pas planter uniquement des plantes vivaces car elles ne font pas énormément de fleurs, or les fleurs sont importantes pour les insectes pollinisateurs et pour les habitants visuellement. Ils plantent également plus de végétaux à coques et à baies pour les rongeurs et les oiseaux.

Ils ne changent plus les espèces automatiquement, quand ils voient qu'un arbuste est dépérissant, « pas très beau », ils réfléchissent à comment l'aider à reprendre « forme », par exemple en le dénudant, le taillant au pied. Ils font des études au cas par cas en fonction de l'espèce.

Afin de favoriser la biodiversité, ils diversifient les espèces et leur taille, créant ainsi de multiples strates.

➤ **Techniques de plantation**

Les techniques de plantations ont évolué, avec par exemple la mise en place de fosses de plantation pour les arbres. Ils prennent également en compte le système racinaire des arbres avant de les planter. Les végétaux plantés sont également de plus petite taille, par exemple pour les arbres, ils ont un diamètre compris entre 12 et 14 cm. Le fait de planter plus petit permet de favoriser leur enracinement rapide. De plus, la demande en eau sera moindre pour un individu plus petit que pour un individu plus grand, ce qui rentre dans le cadre de limiter la consommation d'eau, ressource qui est aujourd'hui rare et qu'il faut préserver. Ils contrôlent l'arrosage pour accompagner le végétal, mais n'arrosent plus systématiquement. De plus, selon les jardins, il y a une plus grande acceptation quant au fait que les gazons soient secs en été car ils ne sont plus arrosés autant qu'avant.

Ils tentent également de planter plus tôt qu'auparavant. Pour cela, ils essaient d'anticiper et de commander les arbres et arbustes un peu plus tôt, et de les planter à l'entrée de l'hiver plutôt qu'à la sortie de l'hiver comme ils le faisaient. Planter plus tôt présente plusieurs avantages. Tout d'abord, cela permet aux plantes de s'enraciner avant qu'il ne fasse trop chaud et donc de moins souffrir de la sécheresse. De plus, elles consomment moins d'eau et ont moins de risque de mourir dès la première année. Dans la théorie, ce serait quelque chose de très intéressant, néanmoins, il nous a été précisé que dans la pratique, cela pouvait être plus compliqué, car planter plus tôt signifie commander les plants chez les pépiniéristes plus tôt, or cela n'est pas forcément encore réalisable. Ils plantent donc plus tôt que ce qu'ils ne faisaient auparavant, mais dans l'idéal, il faudrait planter encore plus tôt.

➤ **Travail du sol**

Le travail sur le sol est un point important dans les changements. En effet, ils ont arrêté de prendre la terre végétale des cultures pour la mettre en ville, mais ils ont appris à travailler avec le sol présent sur place. Ils font aujourd'hui un travail en amont pour étudier le volume et la qualité du sol. Ils font des études pédologiques et géologiques afin de s'assurer que les essences qu'ils vont planter puissent vivre

le plus longtemps et dans les meilleures conditions possibles. C'est pourquoi, ils préparent les sols six mois à un an avant de réaliser des plantations, notamment en le décompactant et en l'amendant avec des jachères fleuries par exemple.

➤ **Végétation spontanée**

Les pratiques d'entretien ont évolué tout comme la place des jardins en ville : « les jardins deviennent de plus en plus des espaces verts à vivre et non plus à regarder » (responsable_municipal_2).

Si la végétation spontanée ne gêne pas, qu'elle n'entrave pas la circulation et qu'elle n'engendre pas de gêne sanitaire, ils ne sont pas obligés de l'arracher tout de suite.

Cela dépend des jardins, mais dans certains jardins, ils s'appuient de plus en plus sur la végétation spontanée pour créer du paysage, car cela permet de réaliser de nouveaux paysages chaque année à moindre coût. Il arrive également que les jardiniers prélèvent des plants de végétation spontanée pour les réinstaller à un endroit plus adapté. Parfois, ils s'échangent également les plants entre les équipes de toute la ville.

Il est tout de même à noter que les pratiques adoptées ne sont pas homogènes sur l'ensemble de la ville de Tours. En effet, elles dépendent également des chefs de secteur qui ont pour rôle de diriger les chefs d'équipe et les jardiniers. Par exemple, si le chef de secteur n'est pas sensible à l'étude approfondie des sols, les chefs d'équipe et les jardiniers ne réaliseront pas d'étude précise des sols avant de planter.

2.1.3. Impact de la municipalité

Les avis sur l'impact de la municipalité dans la gestion des espaces verts varient. Parmi les personnes interrogées, certaines pensent que la municipalité écologiste qui est actuellement en place n'a pas influencé les pratiques de gestion puisqu'elles étaient déjà mises en place avant son arrivée. De plus, selon eux, il y a une prise de conscience générale en France de l'importance d'intégrer la biodiversité dans les espaces urbains, et ce, même dans les villes où la municipalité n'est pas dirigée par un parti écologiste.

Néanmoins, certaines expliquent que son arrivée a tout de même permis d'accélérer et d'affirmer de manière plus importante et avec des orientations déterminées des démarches en faveur de la biodiversité. Elle a notamment renommé le service « Direction Parcs et jardins » en « Direction Patrimoine Végétal et Biodiversité » (DPVB).

Elle met en place plus de moyens pour le respect de la végétation au sens large et réaffirme l'importance de la place de la végétation dans l'espace public. De plus, elle a permis de créer une transversalité entre les équipes de la voirie (espace public) et la DPVB.

La nouvelle municipalité a élargi les pratiques, elle a laissé plus de zones en gestion différenciée et notamment des zones qui semblaient avoir un potentiel intéressant. Il y a eu une réflexion qui a été faite sur quelles espèces de végétation spontanée on peut laisser et où, et qu'est ce qui nécessite d'être entretenu car visuellement il faut que ce soit « propre », comme le jardin du musée des Beaux-Arts ou le jardin des Prébendes d'Oé par exemple.

Elle a également permis la mise en place de plantation, de projet récréés en herbe et de projets citoyens afin de sensibiliser la population à la végétation en ville.

2.1.4. Déchets et végétation spontanée

Selon les personnes interrogées, il ne semble pas avoir de lien direct entre la présence de déchets et la végétation spontanée, même si en effet, si la végétation spontanée est haute, elle aura plus tendance à « bloquer » les déchets qu'un gazon tondu ou le vent déplacera les déchets.

Il a de plus été soulevé une augmentation importante des incivilités, incivilités qui sont d'autant plus visibles quand les espaces ne sont pas adaptés, que cela soit en termes de superficie ou d'usage.

2.2. Perceptions et attitudes envers la végétation spontanée

2.2.1. Opinions des personnes interrogées

L'ensemble des personnes interrogées ont une opinion assez similaire quant à la présence de la végétation spontanée dans les jardins publics.

Voici quelques réponses qui ont été données :

« Ça dépend de chaque personne. Une petite herbe sur un bout de trottoir les gens vont râler, pour moi, ce n'est pas forcément dérangeant, cela dépend des espaces où l'on se situe. Cela dépend aussi de ce qui pousse, par exemple si ce sont des chardons, cela est un peu plus problématique. Dans les jardins, si c'est sous un banc, si elle va jusqu'au niveau de l'assise, ce n'est pas normal. On doit quand même montrer que ce n'est pas abandonné, mais souhaité et volontaire. » (responsable_municipal_1)

« Rien de sale dans de l'herbe. Le problème est si la végétation spontanée est mal positionnée ou mal gérée, les chiens crottent dedans, les gens jettent leurs mégots ou leurs cannettes et c'est ça qui est sale. » « La végétation spontanée est rentrée dans les modes de gestion, on ne veut plus la supprimer, mais on la gère comme une composante. » (responsable_municipal_2)

« C'est intéressant de se pencher sur la végétation spontanée, de voir ce qui pousse naturellement. Des fois, on s'entête à vouloir planter des choses qui ont du mal à pousser alors que « en ne faisant rien », il y a des plantes qui arrivent à pousser toute seule. En apprenant à reconnaître les plantes et en connaissant leur développement, on peut arriver suivant les lieux à conserver la flore spontanée et les arbustes qui s'installent tout seul. Dans le centre-ville, c'est un peu plus complexe à gérer, comme

dans les parcs historiques, car ces lieux n'ont pas cette vocation. Par contre, dans des zones plus vastes, cela peut être plus adapté. » (chef_equipe_7)

« Avec un regard professionnel, dans les jardins publics, elle peut avoir sa place, tout dépend du stade, de la quantité et des espèces. Il y a de la flore spontanée que l'on peut tolérer, mais la flore spontanée à caractère invasive est à bannir. Dans les jardins publics on ne peut pas se permettre d'avoir une végétation qui ressemblerait à du « trop sale ». Cela dépend des espèces et de ce qu'elles apportent : biodiversité, esthétique. Toute flore spontanée est à contrôler. » (chef_secteur_6)

« On travaille avec, on crée du décor grâce aux plantes spontanées. Il faut laisser faire puis après on intervient, pour dessiner et pas que cela ne devienne une friche et que cela soit accepté. Il faut travailler avec la nature et non plus contre, on a plus les moyens et on est plus dans cette vision-là, c'est fini. Il faut faire avec la végétation spontanée, on a trop voulu la contraindre, maintenant il faut la laisser faire et travailler avec elle, la sélectionner et la déplacer si elle gêne. » (chef_secteur_5)

« La végétation spontanée ne doit pas interdire les gens de circuler. Elle ne doit pas gêner le passage ou mettre en danger la population. Si elle gêne, on l'enlève et on la déplace ou juste on l'enlève. Il faut laisser la végétation spontanée, mais la gérer et l'adapter pour ne pas que cela devienne un écosystème de monoculture. » « Aujourd'hui, on travaille pour la végétation et la faune avant de travailler pour le public, même si cela ne plaît pas à tout le monde. » « On ne contrôle pas la végétation spontanée mais on la gère pour éviter la mise en danger du public. » (jardinier_9)

Si l'on réalise une analyse avec le logiciel Iramuteq, voici le nuage de mot que l'on obtient (Fig. 13) :



Figure 13 : Nuage de mots - Mots principaux employés par l'ensemble des personnes interrogées quand la question « Que pensez-vous de la végétation spontanée ? » a été posée (la taille des mots est proportionnelle à leur fréquence) (Logiciel : Iramuteq ; Réalisation : Axelle Jarret, 2025)

Cela met en évidence que les gestionnaires des jardins, les jardiniers et les personnes ressources interrogées sont plutôt favorables à la présence de végétation spontanée dans les jardins publics. Ils pensent qu'il faut laisser la végétation spontanée, mais également la gérer pour pas qu'elles ne deviennent envahissantes. Il faut travailler avec la végétation spontanée et non plus l'enlever systématiquement. Enfin, selon eux, elle n'a pas sa place partout, certains espaces sont plus appropriés que d'autres à accueillir la végétation spontanée.

Afin de voir si une différence d'opinions est visible entre les acteurs interrogés, les mots des acteurs ont été classés en fonction de leur indépendance à partir de la méthode de Reinert, puis une analyse factorielle des correspondances (AFC) a été réalisée (Fig. 14). L'AFC permet de voir s'il y a des différences entre les classes. Plus les classes se trouvent dans la zone centrale, moins il y a de différence entre les classes et à l'inverse, plus les classes s'éloignent, plus elles sont opposées.

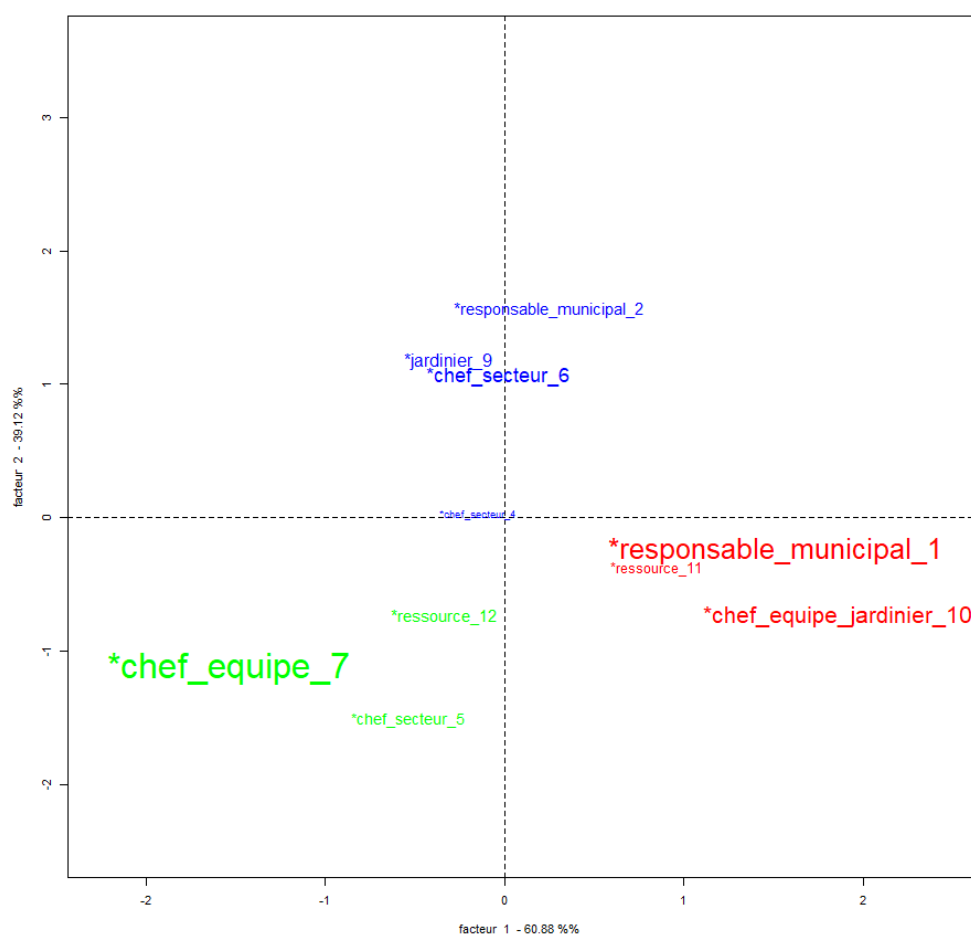


Figure 14 : Analyse factorielle des correspondances (AFC) – Position des acteurs en fonction des mots qu'ils ont utilisés lors des entretiens (Logiciel : Iramuteq ; Réalisation : Axelle Jarret, 2025)

L'AFC réalisée semble mettre en évidence qu'il n'y a pas de classe par acteur, les classes sont formées d'acteurs différents, ce qui signifie qu'ils partagent plus ou moins les mêmes avis sur la végétation spontanée quelle que soit leur fonction.

2.2.2. Acceptation des jardiniers selon les personnes interrogées

Selon les personnes questionnées, il est tout de même important de noter que pour certains jardiniers (or ceux interrogés), l'acceptation de la végétation spontanée a parfois été un peu difficile. En effet, ils ont dû rapidement revoir toutes leurs pratiques et mettre de côté ce qu'ils avaient appris lors de leur formation. Ils ont dû apprendre à travailler différemment, avec du matériel différent, apprendre à reconnaître les espèces sur leur secteur pour savoir quelle pratique adopter. Leur temps de travail n'a pas diminué avec le fait qu'il y ait plus de végétation spontanée, mais il a changé, voire augmenté pour certaines équipes, car il y a de nouveaux espaces verts qui se créaient en ville.

La difficulté à changer a été plus importante pour les « anciens » jardiniers car ils avaient toujours travaillé avec des produits phytosanitaires et pour eux un jardin se doit d'être « propre ». En laissant la végétation spontanée, ils avaient l'impression de « mal » faire leur travail.

De plus, les jardiniers sont les premiers à voir la végétation spontanée, mais aussi à recevoir le retour des habitants qui ne sont pas forcément agréables, comme le fait que « c'était mieux avant » ou « qu'ils ne font plus leur travail ». C'est pourquoi, il est important que les jardiniers soient eux même convaincus et qu'ils sachent pourquoi ils laissent de la végétation spontanée, pourquoi ils ne désherbent plus de partout, pourquoi ils ne tondent plus l'herbe basse de partout, afin de pouvoir l'expliquer aux personnes qui viendraient leur faire des réflexions.

Pour la nouvelle génération, de jardinier cela est plus facile, car ils sont plus en faveur de ces pratiques et souhaitent favoriser la prise en compte de la biodiversité dans leur métier.

Néanmoins, de manière générale, tous les jardiniers ont appris ou sont en train d'apprendre à travailler avec la végétation spontanée, ils réfléchissent en fonction des espèces présentes et adaptent leurs pratiques.

2.2.3. Acceptation des habitants selon les personnes interrogées

Selon les personnes interrogées, les retours des habitants varient. Certains sont heureux de voir plus de biodiversité en ville avec le retour par exemple des oiseaux, des papillons et des insectes. Néanmoins, d'autres habitants ne partagent pas cet avis et trouvent que cela fait « sale », « pas entretenu », que « c'était mieux avant ». Ces usagers qui ne sont pas satisfaits se plaignent et font des remarques directement aux jardiniers sur le terrain ou bien par lettre qu'ils adressent aux chefs de secteur ou au service de la Direction Patrimoine Végétal et Biodiversité.

De manière générale, il a été relevé que jusqu'à 15-20 cm quand c'est plutôt régulier, cela ne pose pas vraiment de problème pour la population, mais au-delà les habitants trouvent que cela donne une image « sale ». De plus, si la végétation spontanée est bien érigée, verte ou fleurie, la population ne se plaint pas, c'est quand elle commence à s'affaïsser et à faner qu'ils vont commencer à se plaindre. Tant que les usagers voient que les espaces verts ne sont pas laissés à « l'abandon » par les jardiniers mais qu'il y a bien un entretien qui est réalisé cela ne leur pose pas vraiment de problème. C'est pourquoi,

même dans des espaces extensifs, les jardiniers font des bandes de propretés, c'est-à-dire qu'ils tondent au niveau des côtés des chemins et laissent l'herbe au milieu plus haute.

Il a également été soulevé lors des entretiens le fait que certaines personnes ont plus tendance à se plaindre que d'autres. Les personnes qui ont connu les jardins à l'époque où l'entretien ne laissait pas la moindre place à la végétation spontanée auront plus de mal à accepter sa présence. A l'inverse, les personnes qui viennent du milieu rural ou qui n'ont pas connu cette époque seront moins regardantes et moins critiques.

Pour conclure, l'acceptation de la végétation spontanée par les habitants n'est pas encore rentrée dans les mœurs. Cela dépend de la mentalité, de l'éducation, du niveau socioprofessionnel (les ouvriers sont moins exigeants que les professionnels libéraux), du « type » de population (originaire de milieu rural ou citadin).

2.3. Formation et communication

2.3.1 Formations des acteurs municipaux

Il y a différents moyens mis à disposition des jardiniers pour qu'ils se forment.

Tout d'abord, les chefs de secteur et les chefs d'équipe sont formés puis ils forment les jardiniers. Tours métropole réalise également des formations.

Ils ont eu une formation avec la botaniste de la DPVB. Lors de cette formation, ils ont participé au recensement des plantes sur différents sites, ce qui leur a permis de voir les espèces qui s'installent en fonction des pratiques mises en œuvre, d'apprendre à reconnaître les plantes, etc. Cette formation était sur la base du volontariat, mais au moins un jardinier de chaque équipe y a participé.

Les jardiniers sont également formés par le Centre National de la Fonction Publique Territoriale (C.N.F.P.T.). Ils ont notamment pu faire des stages sur comment gérer la végétation spontanée, et comment la faire accepter par les riverains.

Néanmoins, certains n'ont pas eu de formations ou sont encore récalcitrants à l'idée de se former et d'autres estiment qu'ils apprennent plus en observant les espèces et en étudiant comment elles se développent et se comportent qu'en faisant des formations.

Pour conclure, les jardiniers ont été formés pour la majorité sur la végétation spontanée, néanmoins, il a été souligné lors des entretiens qu'ils ne sont « jamais assez formés car c'est un métier où il faut se former tout le temps » (chef_equipe_jardinier_10).

2.3.2 Communication auprès des habitants

Afin que la population comprenne la présence de végétation spontanée dans les jardins, il est essentiel qu'il y ait une bonne communication.

Cette communication est notamment faite par le biais du magazine de la mairie, mais également lors des plantations citoyennes, et lorsqu'ils mettent en place des jachères fleuries temporaires avant de planter des essences d'arbres par exemple.

La mise en place de panneaux pour expliquer la présence de végétation spontanée et son utilité, est une proposition qui fait débat entre les personnes interrogées. Pour certaines personnes interrogées, cela serait inutile. De plus, le fait d'attirer le regard sur cette végétation, cela pourrait inciter certains usagers à la dégrader. A contrario, pour d'autres, cela pourrait être utile car c'est un sujet où la communication est encore essentielle étant donné que des personnes se plaignent toujours. Il faudrait néanmoins, qu'ils soient positionnés dans des zones stratégiques pour avoir le plus d'impact, par exemple aux endroits où les gens se questionnent.

Cependant, ils ont tous spécifié le fait qu'il ne fallait pas faire une « ville à panneaux » car cela pouvait être plus une pollution visuelle qu'avoir un réel impact. De plus, il a été mentionné le fait que les personnes qui « râlent » de la présence de végétation spontanée ne feront pas forcément attention aux panneaux et à ce qui est écrit dessus mais continueront de se plaindre.

Pour conclure, la communication autour de ce sujet fait débat, certains pensent qu'elle n'est pas suffisante et qu'il faut l'étendre afin de sensibiliser plus de monde, alors que d'autres pensent qu'aujourd'hui c'est inutile et que « trop de communication tue la communication ».

2.4. Perspectives d'évolution

A la suite des entretiens, nous avons pu voir que pour la majorité des personnes interrogées, la végétation spontanée devrait être prise en compte dès la conception des jardins. Pour le moment, ils n'en sont pas encore à laisser des endroits vides pour que la végétation spontanée pousse, mais ils sèment des jachères fleuries ou des graines indigènes par exemple, et ils laissent la végétation spontanée venir. Également, ils commencent dans les jardins de code 3 et 4 à créer des espaces où ils mettent des ganivelles et laissent pour voir ce qui va pousser. Actuellement, laisser un sol nu, qui n'est pas idéal pour la faune présente, et attendre de voir ce qui va pousser ne semble pas être une option dans les « petits » jardins publics urbains. Le code d'entretien et la fonction des jardins influencent la possibilité de penser la végétation spontanée dès la conception. En effet, cela semble selon eux plus envisageable sur des espaces extensifs que dans des jardins de « centre-ville », des « petits » jardins urbains. Il a été soulevé que dans des espaces extensifs cela serait intéressant de volontairement dédier des zones pour la végétation spontanée dès la conception, car le fait de penser la présence de végétation spontanée dès la conception permettrait de pouvoir l'adapter aux activités et aux usages du site étant donné qu'elle était prévue initialement.

VIII. Discussion

Ce travail met en lumière le fait que la végétation spontanée est prise en compte et contrôlée par les gestionnaires des jardins publics et les jardiniers. En effet, il existe un code d'entretien et un seuil de tolérance de la végétation pour l'ensemble des jardins. Ces documents sont utilisés comme des lignes directrices et orientent les pratiques et les fréquences d'entretiens des jardiniers.

En comparant les codes d'entretien et les seuils de tolérance de la végétation spontanée, nous observons que les codes d'entretien ne sont pas forcément associés aux mêmes seuils de tolérance. Ils ne semblent pas y avoir de corrélation « stricte » entre ces deux documents.

Par exemple, le code d'entretien du jardin Châteaubriand est de 3, soit « si la nature n'est pas encore libre, le fleurissement se limite à celui des arbustes ou vivaces. Les déchets de tonte ne sont plus forcément ramassés. Engrais et pesticides ne sont plus utilisés. », pourtant son seuil de tolérance est faible.

Le travail observatoire de terrain et le classement des jardins du « plus contrôlé » au « moins contrôlé » selon nos observations, tend à mettre en évidence que ce que nous observons dans les jardins est plus lié aux codes d'entretien qu'aux seuils de tolérance (Fig. 15). Si l'on généralise aux douze jardins étudiés, le seuil de tolérance semble sous-évaluer la tolérance réelle de la végétation spontanée dans les jardins. Cela pourrait s'expliquer par le fait que ces documents n'aient pas forcément été mis à jour récemment.

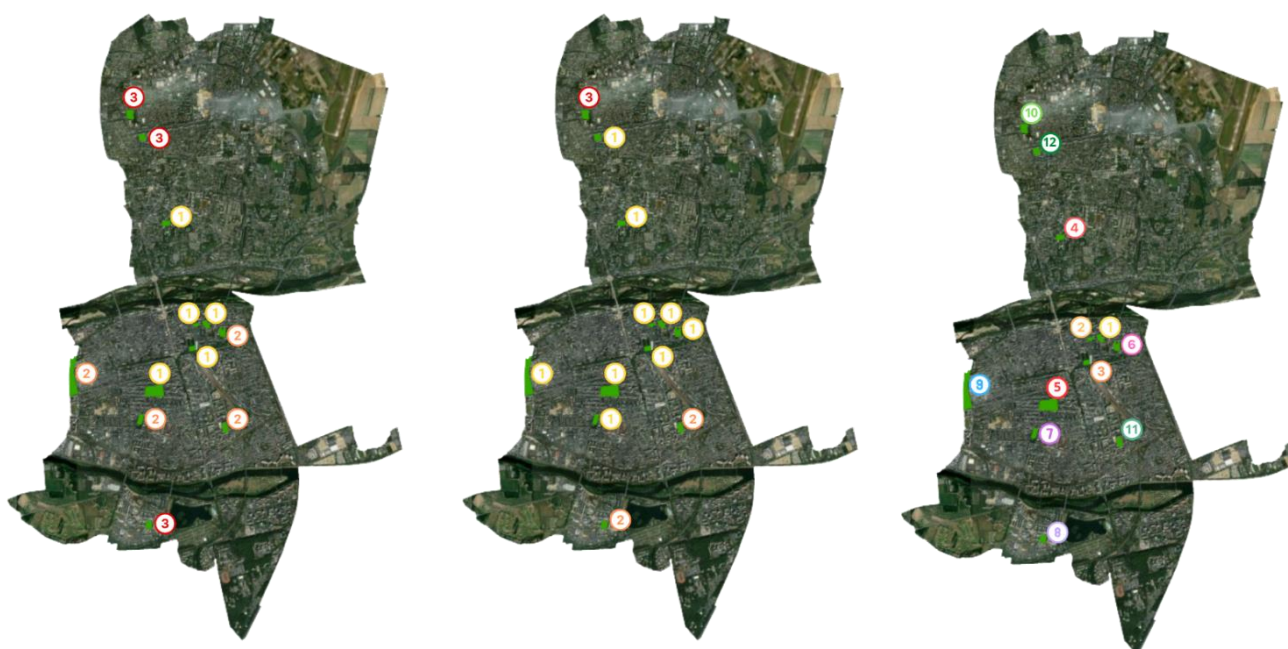
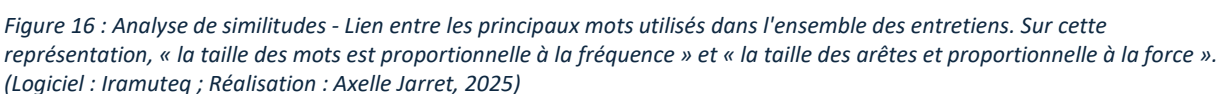


Figure 15 : Synthèse des figures 8, 11 et 12 : Lignes directrices des codes d'entretiens (à gauche – Fig. 11) ; Seuil de tolérance de la végétation spontanée (au milieu – Fig. 12) ; Classement personnel des jardins (à droite – Fig. 8) (Source : Sylvain Amiot, DPVB, 2024 et observations personnelles, 2024 ; Fond de carte : Earthstar Geographics ; Réalisation : Axelle Jarret, 2025)

Si nous réalisons une analyse de similitudes avec l'indice de cooccurrence⁷ sur l'ensemble des entretiens réalisés, nous obtenons la figure ci-dessous (Fig. 16) :



40

Cette figure (Fig. 16) et cette étude soulignent bien le fait que les pratiques d'entretien ont évolué tout comme la place des jardins en ville : « les jardins deviennent de plus en plus des espaces verts à vivre et non plus à regarder » (responsable_municipal_2). Parmi les pratiques d'entretien qui ont évolué, il y a notamment eu : la valorisation des déchets verts, le choix des gammes végétales, la préservation des espaces, les techniques de plantation et le travail du sol. La municipalité écologiste actuelle de la ville de Tours n'a pas initié ces avancées car elles avaient déjà commencé avant, mais elle a tout de même permis d'accélérer et d'affirmer de manière plus importante et avec des orientations déterminées des démarches en faveur de la biodiversité.

La végétation de manière générale et la végétation spontanée sont actuellement étudiées et gérées avec une approche écosystémique, prise en compte du sol, de la gestion de l'irrigation, des différenciations de tonte, mais également de plus en plus avec une approche biodiversité.

Cette étude a montré que les personnes interrogées sont favorables à la présence de végétation spontanée dans les jardins publics, qu'elles travaillent déjà actuellement avec la végétation spontanée et non plus contre. Néanmoins, la notion d'équilibre est importante. Il faut trouver un équilibre, un juste-milieu entre lui laisser de la place tout en la gérant pour pas qu'elles ne deviennent envahissantes. De plus, il en est ressorti que certains espaces sont plus appropriés que d'autres pour accueillir la végétation spontanée.

Les jardiniers ont dû réaliser un travail important pour réapprendre plus ou moins complètement leur métier suite la mise en place de la gestion différenciée, mais surtout suite à l'entrée en vigueur de la loi Labbé. Pour certains jardiniers, cela a été plus facile que pour d'autres, mais ils ont dû s'adapter. Aujourd'hui, la majorité des jardiniers a été formée sur la végétation spontanée, le terme « végétation spontanée » ne leur est donc plus inconnu. Cependant, il a été précisé lors de ce travail qu'ils ne sont pas « assez » formés et que c'est quelque chose qu'ils apprennent le plus souvent sur le terrain en observant la végétation.

L'avis de la population est encore partagé selon les personnes interrogées, certains trouvent que cela est bien et que cela a des impacts positifs pour l'environnement. A l'inverse, d'autres sont encore retissant à sa présence dans les jardins, la qualifiant notamment de « sale », « pas entretenu », que « c'était mieux avant ».

Communiquer sur la végétation spontanée est également un sujet qui fait débat parmi les personnes interrogées. Pour certaines, cela n'est pas nécessaire, les usagers finiront par s'habituer et n'y feront plus attention, pour d'autres, il faut communiquer pour expliquer pourquoi elle est présente et de plus en plus visible.

La prendre en compte dès la conception est quelque chose qui semble faisable et intéressant d'après le travail d'entretien qui a été mené. Néanmoins, cela paraît plus réalisable en périphérie ou au niveau des zones extensives qu'en centre-ville ou dans de « petits » jardins urbains.

Ces résultats semblent confirmer ce qui a été montré dans la littérature. La végétation spontanée est perçue différemment en fonction des personnes (Marco et al., 2014; Menozzi et al., 2011a; Menozzi, et al., 2011b). Elle est de manière générale plus acceptée dans les « grands » espaces que dans les espaces restreints (Marco et al., 2014).

De plus, les bénéfices qu'apporte la végétation spontanée en milieu urbain ne sont pas assez connus, et ce manque de connaissances peut expliquer en partie pourquoi elle est encore aujourd'hui considérée comme « sale » ou liée à un manque d'entretien (de la Fuente de Val, 2023; Marco et al., 2014).

La méthodologie appliquée pour ce travail de recherche montre quelques limites.

Tout d'abord, les observations de terrains ont été réalisées en septembre et en octobre, période qui n'est pas la plus favorable pour observer la végétation spontanée en fleur par exemple. De plus, les observations ont été faites une fois par jardin et n'ont pas été réitérées. Il est donc possible qu'il y ait eu un biais, par exemple si les jardiniers étaient passés la veille ou la semaine précédente, l'entretien pouvait paraître plus important, alors que si l'entretien était prévu le jour ou la semaine suivant la visite, le jardin pouvait paraître un peu « négligé ».

Sur la réalisation des entretiens semi-directifs, il y a également certaines limites à souligner. Tout d'abord, un nombre relativement faible d'entretien a été réalisé par manque de temps. De plus, aucun paysagiste n'a pu être interrogé. Enfin, nous avons été mis en contact des jardiniers par les chefs de secteur et les chefs d'équipe, il est donc possible que les jardiniers que nous avons rencontrés étaient favorables à la végétation spontanée. Nous n'avons donc pas pu interroger de jardiniers qui sont encore un peu retissant à la végétation spontanée et avoir leur point de vue.

Enfin, sur l'analyse textuelle réalisée à partir du logiciel Iramuteq, bien que ce n'était qu'une analyse complémentaire, elle n'a pas pu être réalisée sur toutes les thématiques abordées lors des entretiens. Par exemple, nous souhaitions analyser si les habitants avaient plus tendance à se plaindre à certains endroits de la ville qu'à d'autres, néanmoins, cette analyse (avec la méthode de Reinert, puis une AFC) n'a pu être réalisée car le corpus de texte n'était pas suffisamment conséquent.

IX. Conclusion et perspectives

L'hypothèse principale est potentiellement validée, la végétation spontanée est prise en compte dans la gestion des jardins publics, mais pas réellement dans leur conception, ce qui peut notamment s'expliquer par les superficies et localisations des jardins publics étudiés. La seconde hypothèse semble également potentiellement validée, la végétation spontanée présente dans les jardins publics reçoit l'assentiment des gestionnaires et des jardiniers, d'une part pour des raisons économiques, mais aussi pour son rôle dans la préservation de la biodiversité.

Afin de compléter ce travail de recherche, il serait pertinent d'étudier d'autres villes en France ou à l'étranger, d'analyser un plus grand nombre de jardins de superficie variée et de réaliser davantage d'entretiens.

Dans l'objectif de proposer des pistes pour continuer à étendre les connaissances sur la végétation spontanée et qu'elle soit encore plus prise en compte, cela pourrait être intéressant de mettre en place des échanges entre les jardiniers afin qu'ils puissent discuter entre eux des « bonnes pratiques » qu'ils adoptent dans les jardins qu'ils entretiennent, de la manière dont ils gèrent la végétation spontanée, ainsi que des difficultés qu'ils peuvent rencontrer. Ces échanges pourraient être sous la direction d'un médiateur afin que chacun puisse exprimer sa vision, être écouté et débattre de manière constructive.

Il semble également essentiel de continuer de déployer la communication sur la végétation spontanée et les bénéfices qu'elle apporte à la biodiversité sans pour autant créer une « ville à panneaux ».

X. Bibliographie

- Barbaud, J. (1988). L'homme, jardinier de Dieu ? Colloque sur le jardin médiéval. *Revue d'Histoire de la Pharmacie*, 76(279), 382-384.
- Beck, B. (2000). Jardin monastique, jardin mystique. Ordonnance et signification des jardins monastiques médiévaux. *Revue d'Histoire de la Pharmacie*, 88(327), 377-394.
- Berthier, F. (2000). Les jardins japonais : Principes d'aménagement et évolution historique. *Extrême-Orient, Extrême-Occident*, 22(22), 73-92.
- Bourdeau-Lepage, L. (2019). De l'intérêt pour la nature en ville. Cadre de vie, santé et aménagement urbain. *Revue d'Économie Régionale & Urbaine*, Décembre(5), 893-911. Cairn.info.
- Brune, C. (2021). *Jardins : Lieux de paradoxes actes de colloque*. SilvanaEditoriale.
- Brunon, H., & Mosser, M. (2006). *Le jardin contemporain : Renouveau, expériences et enjeux*. Editions Scala.
- Centre des monuments nationaux. (s. d.). *Jardins à la française, jardins à l'anglaise : Le jeu des différences*. Consulté 18 mars 2024, [\[En ligne\]](#)
- Centre National de la Fonction Publique Territoriale. (2001). *Dossier sectoriel—Espaces verts*.
- Circulaire du 8 février 1973 relative à la politique d'espaces verts, 1974 (1973).
- Clément, G., & Brunon, H. (2016). Jardiner le monde ? Entretien avec Gilles Clément. *Vacarme*, 77(4), 137-141.
- Coëtmeur, L. (2019). *La nature sauvage urbaine au regard des citoyens : Approche socio-spatiale. Application à trois villes de France* [HAL CCSD].
- Conan, M. (1997). *Dictionnaire historique de l'art des jardins* (Hazan).
- De Bruyn, O. (2001). Les promoteurs du jardin paysager « à l'anglaise » au XVIIIe siècle et les jardins gréco-romains ... En quête de légitimité et de modèles ? *Revue belge de Philologie et d'Histoire*, 79(1), 127-169.

- de la Fuente de Val, G. (2023). The effect of spontaneous wild vegetation on landscape preferences in urban green spaces. *Urban Forestry & Urban Greening*, 81, 127863.
- Di Pietro, F. (2021). Chapitre 9. La nature en ville : Diversité et évolution des formes et des fonctions. In *Faire nature en ville* (p. 155-172).
- Dufrèche, F., & Desbourdes, D. (2023, novembre). Focus jardins historiques Tours. *Ville de Tours, service du patrimoine*.
- European garden heritage network. (s. d.). Jardins contemporains. *EGHN*. Consulté 17 avril 2024, [\[En ligne\]](#)
- Fallahi, E., Fallahi, P., & Mahdavi, S. (2019). Ancient Urban Gardens of Persia : Concept, History, and Influence on Other World Gardens. *HortTechnology*, 30(1), 6-12.
- Farahani, L. M., Motamed, B., & Jamei, E. (2016). Persian Gardens : Meanings, Symbolism, and Design. *Landscape Online*, 46-46.
- Grimal, P. (1989). Les jardins italiens de la Renaissance. In C. Higounet (Éd.), *Jardins et vergers : En Europe occidentale (viiiie-xviiiie siècles)* (p. 165-173). Presses universitaires du Midi.
- Guellier, N. (2020, avril 15). *Le jardin à l'anglaise*. Jardinage Le Monde.
- Gutleben, C. (2017). la végétation spontanée en ville : L'étudier, la faire accepter, la gérer. *Jardins de France, La ville en vert et avec tous*(647). Consulté 17 avril 2024, [\[En ligne\]](#)
- histoire-agriculture-touraine. (2018, décembre 27). *Société d'horticulture de Touraine : SHOT*. Histoire de l'agriculture. Consulté 17 avril 2024, [\[En ligne\]](#)
- Mangin, A. (1887). *Histoire des jardins anciens et modernes* (Alfred Mame et Fils).
- Marco, A. (2011). Gaëlle Aggéri, Inventer les villes-natures de demain... Gestion différenciée, gestion durable des espaces verts. *Projets de paysage. Revue scientifique sur la conception et l'aménagement de l'espace*, 5, Article 5.
- Marco, A., Menozzi, M.-J., Léonard, S., Provendier, D., & Bertaudière-Montès, V. (2014). Nature sauvage pour une nouvelle qualité de vie. *Méditerranée. Revue géographique des pays méditerranéens / Journal of Mediterranean geography*, 123, Article 123.

- Mehdi, L., Weber, C., Pietro, F. D., & Selmi, W. (2012). Évolution de la place du végétal dans la ville, de l'espace vert à la trame verte. *VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement*, Volume 12 Numéro 2, Article Volume 12 Numéro 2.
- Menozzi, M.-J., Marco, A., Bertaudière-Montes, V., Léonard, S., & Provendier, D. (2011a). Les plantes sauvages en milieu urbain, un désordre naturel ? Synthèse de l'étude socio-écologique. *Plante & Cité*.
- Menozzi, M.-J., Marco, A., & Léonard, S. (2011b). Les plantes spontanées en ville. *Plante & Cité*.
- Merlin, P., & Choay, F. (2010). *Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement* (3e éd. mise à jour). Presses universitaires de France.
- Nys, M. (2020). *Jardin à la française—Histoire et diffusion en Europe*. Encyclopédie d'histoire numérique de l'Europe. Consulté 14 avril 2024, [\[En ligne\]](#)
- Radio Monte Carlo. (s. d.). *Jardins de Méditerranée*.
- Robert, A., & Yengué, J. L. (2018). Les citadins, un désir de nature « sous contrôle », « fleurie et propre ». *Métropoles*, 22 / 2018.
- Rocher-Loaëc, M.-H., & Jardins de France. (2023). Jardins d'exception du Mentonnais : Une association dédiée à leur sauvegarde. *Jardins de France*. Consulté le 14 avril 2024, [\[En ligne\]](#)
- Service Valorisation et diffusion des patrimoines, & Direction des Musées et du Patrimoine Ville de Nîmes. (s. d.). *Histoire des jardins*. Consulté 15 mars 2024, [\[En ligne\]](#)
- Thomas-Penette, M., Fauque, C., & Givry, J. de. (1998). *Leçons de jardins à travers l'Europe / rédaction Michel Thomas-Penette et Claude Fauque*. Ed. Alternatives. Paris.
- UNESCO Centre du patrimoine mondial. (s. d.). *Le jardin persan*. UNESCO Centre du patrimoine mondial. Consulté 15 mars 2024, [\[En ligne\]](#)
- Vassort, J. (2020). 6. Entre jardin à la française et jardin à l'anglaise, depuis le XVIIIe siècle. In *Les jardins de France* (Cairn.info; p. 191-222). Perrin.
- Ville de Tours. (2022, décembre 20). Parcs et jardins. *Ville de Tours*. Consulté 15 mars 2024, [\[En ligne\]](#)
- Ville de Tours. (2023a). *Règlement particulier n°2 : Jardins de quartier*.

Ville de Tours. (2023b, mars 17). Biodiversité. *Ville de Tours*. Consulté 15 mars 2024, [\[En ligne\]](#)

Ville de Tours, & Direction Patrimoine Végétal et Biodiversité. (2022). *Le Plan Nature en Ville en action*.

Wirth, E. (1990). Alep et les courants commerciaux entre l'Europe et l'Asie du XIIe au XVIe siècles. *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée*, 55(1), 44-56.

XI. Annexes

Annexe 1 : Grille d'observations personnelles de la végétation spontanée dans les jardins publics de Tours

Nom	Date	Superficie	Localisation	Observations			Remarques
				Végétation spontanée au niveau de : ☐ Strate herbacée ☐ Strate arbustive ☐ Strate arborée Présence de : ☐ Par terre de fleur ☐ Corde parcelle ☐ Espace délimité de fauche tardive Résineux : Feuillus : ☐ Pelouses interdites ☐ Pelouses autorisées	Panneaux : Entretien : Déchets : ☐ Portail ☐ Parc ouvert ☐ Parc fermé Fréquentation : - Enfants : - Adolescents : - Adultes : - Personnes âgées :	☐ Eclairage public ☐ Bancs ☐ Table ☐ Restauration ☐ Boîte à livre ☐ Point d'information ☐ Jeux pour enfants ☐ City Stade ☐ Jeux adultes ☐ Statut/sculpture ☐ Point d'eau potable ☐ Etang/fontaine ☐ Kiosque ☐ Caméra de vidéosurveillance ☐ Lieu pour l'entretien du jardin ☐ Poubelles ☐ Bac tri déchets ☐ Compost ☐ Distributeur sacs à crotte de chien ☐ Toilettes	

Grille d'entretien responsables municipaux :

1. Pouvez-vous vous présenter, depuis quand travaillez-vous au sein de la Direction Patrimoine Végétal et Biodiversité ?
2. En quoi consiste votre travail ?
3. Pouvez-vous m'expliquer comment fonctionne le service ? (des gestionnaires, aux paysagistes et aux jardiniers (différents niveaux, combien d'équipes, combien de secteurs))

Jardins publics :

4. Réalisez-vous la conception des jardins publics ?
5. Avez-vous des réglementations à suivre et à respecter dans la composition et la gestion des jardins publics ? Si oui, lesquelles, pouvez-vous détailler ?
6. (Si oui à la question 4) Est-ce que pour créer les jardins vous vous inspirez d'autres villes ?
7. Devez-vous tenir compte de l'orientation politique de votre commune dans l'aménagement et la gestion des jardins publics ?
8. Choisissez-vous les essences végétales présentes dans les jardins ? (Si oui, comment les choisissez-vous ?)
9. À quelle fréquence modifiez-vous la disposition, l'aménagement des jardins ?
10. Collaborez-vous avec les jardiniers pour la création des jardins ?
11. Voyez-vous des tendances, des évolutions dans la conception des jardins publics aujourd'hui ?
12. Est-ce que vous sous-traitez les emplois de jardinage à des sociétés externes ou vous conservez cette compétence au sein de la ville ? (est-ce que cela varie en fonction des jardins ?)

Végétation spontanée :

13. Que pensez-vous de la végétation spontanée ?
14. Avez-vous pour objectif d'accorder plus d'espaces à la végétation spontanée au sein de la ville ? Et au sein des jardins publics ? Si oui, pour quelles raisons ? (biodiversité/économie d'argent, d'eau)
15. Est-ce que vous avez des formations sur la flore spontanée pour vous et vos équipes ?
16. Est-ce que vous pensez que laisser pousser la flore spontanée donnerait une mauvaise image de la ville ? Une image « sale » de la ville ?
17. Est-ce que vous pensez que cela vous fera faire des économies si vous accordez plus d'espace à la végétation spontanée, car cela ne demande « pas d'entretien spécifique » ?
18. Dans quel(s) jardin(s) seriez-vous le plus à même de laisser de la place à la végétation spontanée ?
19. Serait-il possible d'envisager la présence de végétation spontanée dès la conception des jardins ?
20. On observe de la végétation spontanée au niveau de la strate herbacée et parfois arbustive, avez-vous des retours des habitants sur la présence de végétation spontanée au sein des jardins publics ?
21. Néanmoins, on observe aucun panneau d'affichage parlant de la végétation spontanée (de la raison de sa présence, de son rôle pour la biodiversité), est-ce un choix de ne pas l'expliquer, ou est-ce que vous pensez que c'est quelque chose qui pourrait être mis en place ?

Grille d'entretien chef d'équipe et chef de secteur :

1. Pouvez-vous vous présenter, depuis quand travaillez-vous au sein de la Direction Patrimoine Végétal et Biodiversité ?
2. En quoi consiste votre travail ? Quel est votre lien entre les chefs d'équipe, les jardiniers, la direction du service ?

Jardins publics :

3. Sylvain Amiot m'a parlé du fait qu'il existe une grille d'entretien des jardins, est-ce que cela vous contraint dans vos actions, dans le mode de gestion des jardins ?
4. Comment entretenez-vous les jardins aujourd'hui, est-ce que vos pratiques ont changé avec la mise en œuvre de la gestion différenciée ? avec l'arrivée de la nouvelle mairie ? (tonte (hauteur), ramassage des branches et des feuilles, plantation, arrosage, travail du sol, fertilisation, paillage, protection des plantes, etc. ; et avec quel matériel ?)
5. Quelles sont vos fréquences d'entretien des jardins publics ? (dépend de la saison ?) Combien de fois par mois/par semaine ? À quelle fréquence changez-vous les plantes en fleur ? → dépend des consignes données par les élus ?
6. Pouvez-vous proposer vos idées pour aménager les jardins ? Participez-vous au choix des essences végétales ?
7. Voyez-vous des tendances, des évolutions dans la conception des jardins publics aujourd'hui ?

Végétation spontanée :

8. Que pensez-vous de la végétation spontanée ? (des espèces autres que celles que vous avez plantées/de la part de liberté des végétaux ?)
9. Que pensez-vous de la végétation spontanée dans les jardins publics ? Pensez-vous qu'il faut l'enlever, la laisser ? (enjeux pour la biodiversité, faire des économies d'eau, d'entretien)
10. Est-ce que vous pensez que laisser pousser la flore spontanée donnerait une mauvaise image de la ville ? Une image « sale » de la ville ?
11. Êtes-vous sensibilisé, avez-vous des formations pour en apprendre davantage sur la végétation spontanée ?
12. Formez-vous vos jardiniers à la végétation spontanée ?
13. Pensez-vous que laisser plus de place à la végétation spontanée dans les jardins publics va changer vos pratiques de jardinage ?
14. Êtes-vous prêt à changer vos pratiques d'entretien des jardins publics ?
15. Craignez-vous d'avoir plus ou moins de travail ? de voir le nombre d'emplois diminuer si la végétation spontanée est amenée à occuper de plus en plus de place au sein des jardins publics ?
16. On observe de la végétation spontanée au niveau de la strate herbacée et parfois arbustive dans certains jardins, avez-vous des retours des habitants sur la présence de végétation spontanée au sein des jardins publics ?
17. Est-ce plus difficile pour les jardiniers ou pour les habitants selon vous de laisser de la végétation spontanée dans les jardins ?
18. Serait-il possible d'envisager la présence de végétation spontanée dès la conception des jardins ?

Grille d'entretien agent technique (Jardinier) :

Jardins publics :

1. Quel jardin entretenez-vous ? Entretenez-vous tous les jardins de la ville de Tours ou seulement certains ?
2. Comment entretenez-vous les jardins ? (tonte (hauteur), ramassage des branches et des feuilles, plantation, arrosage, travail du sol, fertilisation, paillage, protection des plantes, etc. ; et avec quel matériel ?)
3. Quelles sont vos fréquences d'entretien des jardins publics ? (dépend de la saison ?) Combien de fois par mois/par semaine ? À quelle fréquence changez-vous les plantes en fleur ?
4. Est-ce qu'il y a des différences de fréquence d'entretien en fonction du type de jardin parmi les jardins du centre-ville ? Et également entre les jardins du centre de Tours et les autres ?
5. Êtes-vous contraint dans vos actions, dans le mode de gestion des jardins ? Devez-vous respecter une réglementation ?
6. Pouvez-vous proposer vos idées pour aménager les jardins ?

Végétation spontanée :

7. Que pensez-vous de la végétation spontanée ? (des espèces autres que celle que vous avez planté/de la part de liberté des végétaux ?)
8. Que pensez-vous de la végétation spontanée dans les jardins publics ? Pensez-vous qu'il faut l'enlever, la laisser ? (enjeux pour la biodiversité)
9. Êtes-vous sensibilisé à la végétation spontanée, par votre éducation, culture, pratique ?
10. Avez-vous des formations pour en apprendre davantage sur la végétation spontanée ?
11. Pensez-vous que laisser plus de place à la végétation spontanée dans les jardins publics va changer vos pratiques de jardinage ?
12. Est-ce que votre quantité de travail a augmenté ou diminué ces dernières années ?
13. Êtes-vous prêt à changer vos pratiques d'entretien des jardins publics ?
14. Craignez-vous d'avoir plus ou moins de travail ? de voir le nombre d'emplois diminuer si la végétation spontanée est amenée à occuper de plus en plus de place au sein des jardins publics ?
15. On observe de la végétation spontanée au niveau de la strate herbacée et parfois arbustive dans certains jardins, avez-vous des retours des habitants sur la présence de végétation spontanée au sein des jardins publics ?

Grille d'entretien personne ressources :

1. Pouvez-vous vous présenter, depuis quand travaillez-vous au sein de ?
2. En quoi consiste votre travail ?

Choix des espèces végétales :

3. Est-ce que vous produisez des plantes ? arbres ? graminées ?
4. (si oui à question 3) A qui sont-ils destinés ? Produisez-vous des plantes pour les jardins publics ? Uniquement aux jardins publics de la ville de Tours ou aux jardins publics du département/de la région ?
5. Avez-vous un rôle dans le choix des espèces présentes dans les jardins publics ?
6. Y a-t-il des espèces que vous produisiez avant et que vous ne produisez plus ? (si oui, pourquoi ? raison changement climatique ? orientation politique de la commune ?)

Jardins publics :

7. Participez-vous à la conception des jardins publics ?
8. (Si oui à question 8) Avez-vous des réglementations à suivre et à respecter dans la composition et la gestion des jardins publics ? Si oui, lesquels, pouvez-vous détailler ?
9. (Si oui à question 8) Est-ce que pour créer les jardins vous vous inspirez d'autres villes ?

Végétation spontanée :

10. Que pensez-vous de la végétation spontanée ?
11. Avez-vous pour objectif d'accorder plus d'espaces à la végétation spontanée au sein de la ville ? et au sein des jardins publics ? Si oui, pour quelles raisons ? (biodiversité/économie d'argent, car cela ne demande pas d'entretien spécifique)
12. Participez-vous à des formations sur la flore spontanée (pour mieux la comprendre) ?
13. Est-ce que selon vous, laisser pousser la flore spontanée donnerait une mauvaise image de la ville ? Une image « sale » de la ville ?
14. Dans quel(s) jardin(s) seriez-vous le plus à même de laisser de la place à la végétation spontanée ?
15. On observe de la végétation spontanée au niveau de la strate herbacée et parfois arbustive, avez-vous des retours des habitants sur la présence de végétation spontanée au sein des jardins publics ?
16. Je n'ai observé aucun panneau d'affichage parlant de la végétation spontanée (de la raison de sa présence, de son rôle pour la biodiversité), est-ce un choix de ne pas l'expliquer, ou est-ce que vous pensez que c'est quelque chose qui pourrait être mis en place ?

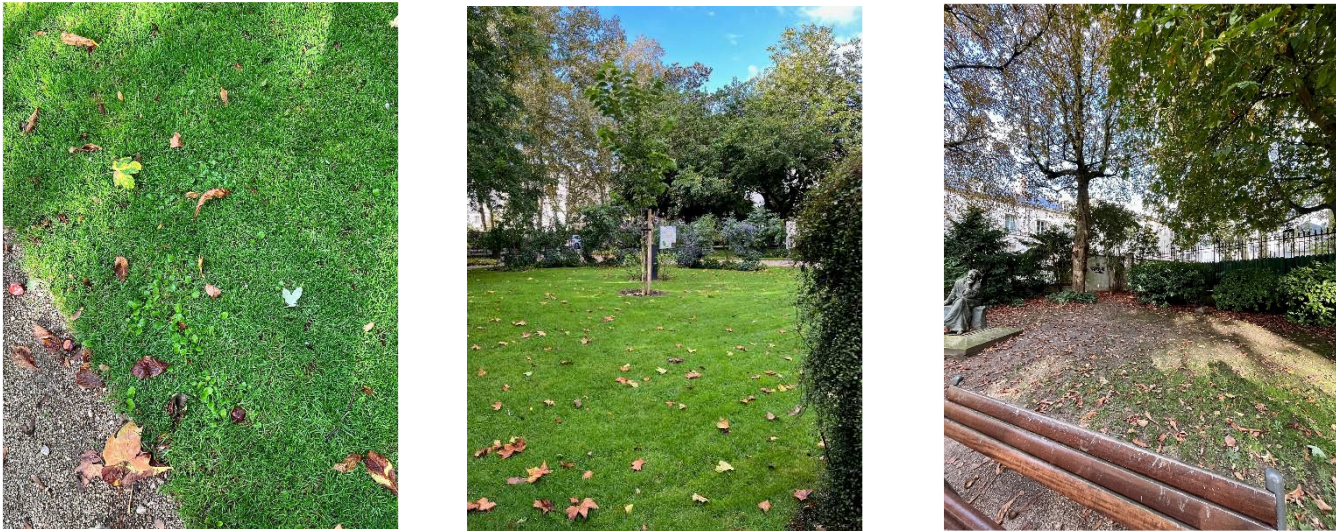
Annexe 3 : Fiches d'observations des jardins étudiés (Axelle Jarret, 2024)

Nom	Date	Superficie	Localisation	Observations			Remarques
Jardin botanique	23/09/2024	5,9 ha	Centre	Végétation spontanée au niveau de : ☒ Strate herbacée ☒ Strate arbustive ☐ Strate arborée Présence de : ☒ Parterre de fleur ☒ Corde parcelle ☒ Espace délimité de fauche tardive Résineux : + Feuillus : ++ ☒ Pelouses interdites ☒ Pelouses autorisées	Panneaux : ++ : nom des essences d'arbres, aménagement du jardin, fonctionnement des aires de jeux ➔ Pas panneaux sur végétation spontanée Entretien : + Déchets : - - ☒ Portail ☐ Parc ouvert ☒ Parc fermé Fréquentation : - Enfants : ? - Adolescents : + - Adultes : ++ - Personnes âgées : ?	☐ Eclairage public ☒ Bancs ☒ Table ☒ Restauration ☒ Boite à livres ☒ Point d'information ☒ Jeux pour enfants ☐ City Stade ☐ Jeux adultes ☐ Statut/sculpture ☒ Point d'eau potable ☒ Etang/fontaine ☐ Kiosque ☒ Caméra de vidéosurveillance ☒ Lieu pour l'entretien du jardin ☒ Poubelles ☐ Bac tri déchets ☐ Compost ☒ Distributeur sacs à crotte de chien ☒ Toilettes	- Herbes hautes au niveau des pelouses - Grands arbres - Nombre d'espèces végétales différentes important - Jardinier retournant le sable sur le gravier pour enlever les « mauvaises herbes » - Différents « types » de jardin dans le jardin - Bureau de la SHOT dans le jardin - Présence d'animaux - Entretenu uniquement par les jardiniers de la ville de Tours et non pas par les jardiniers de la métropole de Tours
Photos							

Jardin des Prébendes d'Oé	23/09/2024	5 ha	Centre	Végétation spontanée au niveau de : ☒ Strate herbacée ☐ Strate arbustive ☐ Strate arborée Présence de : ☒ Parterre de fleur ☒ Corde parcelle ☐ Espace délimité de fauche tardive Résineux : + Feuillus : + + ☒ Pelouses interdites ☒ Pelouses autorisées	Panneaux : + : précisent pelouses interdites ou non, fonctionnement des aires de jeux ➔ Pas panneaux sur végétation spontanée Entretien : ++ Déchets : - - ☒ Portail ☐ Parc ouvert ☒ Parc fermé Fréquentation : - Enfants : ++ - Adolescents : ++ - Adultes : ++ - Personnes âgées : +	☐ Eclairage public ☒ Bancs ☒ Table ☒ Restauration ☐ Boite à livres ☐ Point d'information ☒ Jeux pour enfants ☐ City Stade ☐ Jeux adultes ☐ Statut/sculpture ☒ Point d'eau potable ☒ Etang/fontaine ☒ Kiosque ☐ Caméra de vidéosurveillance ☒ Lieu pour l'entretien du jardin ☒ Poubelles ☐ Bac tri déchets ☒ Compost ☐ Distributeur sacs à crotte de chien ☒ Toilettes	- Végétation spontanée aux pieds des arbres (délimitée par une corde) et au niveau des berges du plan d'eau - Jardin classé (géré par ABF) ➔ pas vraiment l'autorisation de laisser pousser l'herbe trop haute (issu d'une discussion informelle avec un chef d'équipe des jardiniers) - Grands arbres, hauts - Allées sinueuses sans « mauvaises herbes » - Inspiration jardins haussmanniens - Relief - Bacs avec des plantes
Photos							

Jardin du Musée des Beaux-Arts	28/09/2024	1,2 ha	Centre	Végétation spontanée au niveau de : ☒ Strate herbacée ☐ Strate arbustive ☐ Strate arborée Présence de : ☒ Parterre de fleur ☐ Corde parcelle ☐ Espace délimité de fauche tardive Résineux : ++ (haies principalement) Feuillus : +++ ☒ Pelouses interdites ☐ Pelouses autorisées	Panneaux : + : précisent pelouses interdites ou non, fonctionnement des aires de jeux ➔ Pas panneaux sur végétation spontanée Entretien : + + + Déchets : - ☒ Portail ☐ Parc ouvert ☒ Parc fermé Fréquentation : - Enfants : + - Adolescents : + - Adultes : + - Personnes âgées : +	☐ Eclairage public ☒ Bancs ☒ Table ☒ Restauration ☐ Boîte à livres ☐ Point d'information ☒ Jeux pour enfants ☐ City Stade ☐ Jeux adultes ☒ Statut/sculpture ☒ Point d'eau potable ☐ Etang/fontaine ☐ Kiosque ☐ Caméra de vidéosurveillance ☒ Lieu pour l'entretien du jardin ☒ Poubelles ☐ Bac tri déchets ☐ Compost ☐ Distributeur sacs à crotte de chien ☒ Toilettes	- Grands arbres - Jardin inspiré des modèles de jardin à la française et à l'anglaise - Pelouse et sol très « propre », pas de « mauvaise herbe »
Photos							

Jardin Mirabeau	28/09/2024	5 600 m²	Centre	Végétation spontanée au niveau de : ☒ Strate herbacée ☐ Strate arbustive ☐ Strate arborée Présence de : ☐ Parterre de fleur ☒ Corde parcelle ☐ Espace délimité de fauche tardive Résineux : - Feuillus : + + ☐ Pelouses interdites ☒ Pelouses autorisées	Panneaux : + : nom des essences d'arbre, fonctionnement des aires de jeux ➔ Pas panneaux sur végétation spontanée Entretien : + Déchets : - ☒ Portail ☐ Parc ouvert ☒ Parc fermé Fréquentation : - Enfants : + + - Adolescents : + - Adultes : + - Personnes âgées : ?	☒ Eclairage public ☒ Bancs ☒ Tables ☐ Restauration ☐ Boite à livres ☐ Point d'information ☒ Jeux pour enfants ☒ City Stade ☐ Jeux adultes ☒ Statut/sculpture ☒ Point d'eau potable ☐ Etang/fontaine ☒ Kiosque ☐ Caméra de vidéosurveillance ☒ Lieu pour l'entretien du jardin ☒ Poubelles ☐ Bac tri déchets ☐ Compost ☐ Distributeur sacs à crotte de chien ☒ Toilettes	- Ecole dans le parc - Feuilles accumulées aux pieds des arbres - Grands arbres
Photos							

Square de la Préfecture	28/09/2024	4 800 m²	Centre	Végétation spontanée au niveau de : ☒ Strate herbacée ☐ Strate arbustive ☐ Strate arborée Présence de : ☒ Parterre de fleur ☐ Corde parcelle ☐ Espace délimité de fauche tardive Résineux : + Feuillus : + + ☐ Pelouses interdites ☒ Pelouses autorisées	Panneaux : + : expositions ➔ Pas panneaux sur végétation spontanée Entretien : - (feuilles, branches pas ramassées) Déchets : - ☒ Portail ☐ Parc ouvert ☒ Parc fermé Fréquentation : - Enfants : ? - Adolescents : + - Adultes : + - Personnes âgées : +	☒ Eclairage public ☒ Bancs ☐ Table ☐ Restauration ☐ Boite à livres ☐ Point d'information ☐ Jeux pour enfants ☐ City Stade ☐ Jeux adultes ☒ Statut/sculpture ☐ Point d'eau potable ☐ Etang/fontaine ☐ Kiosque ☐ Caméra de vidéosurveillance ☐ Lieu pour l'entretien du jardin ☒ Poubelles ☒ Bac tri déchets ☐ Compost ☐ Distributeur sacs à crotte de chien ☐ Toilettes	- Grands arbres - Grande partie du jardin n'est pas accessible au public - Allées sinueuses
Photos							

Jardin François-Sicard	28/09/2024	2 740 m²	Centre	Végétation spontanée au niveau de : ☒ Strate herbacée ☐ Strate arbustive ☐ Strate arborée Présence de : ☒ Parterre de fleur ☒ Corde parcelle (pour « bloquer » les feuilles) ☐ Espace délimité de fauche tardive Résineux : + Feuillus : + + + ☒ Pelouses interdites ☐ Pelouses autorisées	Panneaux : + : précisent pelouses interdites ou non, fonctionnement des aires de jeux ➔ Pas panneaux sur végétation spontanée Entretien : + Déchets : - ☒ Portail ☐ Parc ouvert ☒ Parc fermé Fréquentation : - Enfants : - Adolescents : - Adultes : Personnes âgées :	☒ Eclairage public ☒ Bancs ☐ Table ☐ Restauration ☐ Boîte à livres ☐ Point d'information ☐ Jeux pour enfants ☐ City Stade ☐ Jeux adultes ☒ Statut/sculpture ☐ Point d'eau potable ☒ Etang/fontaine ☐ Kiosque ☐ Caméra de vidéosurveillance ☐ Lieu pour l'entretien du jardin ☒ Poubelles ☐ Bac tri déchets ☐ Compost ☒ Distributeur sacs à crotte de chien ☐ Toilettes	- Grands arbres - Allées sinueuses ➔ inspiré du modèle de jardin à l'anglaise
Photos							

Jardin René Boylesve	23/09/2024	8 700 m ²	Centre	Végétation spontanée au niveau de : ☒ Strate herbacée ☒ Strate arbustive ☐ Strate arborée Présence de : ☒ Parterre de fleur ☐ Corde parcelle ☐ Espace délimité de fauche tardive Résineux : - Feuillus : ++ ☐ Pelouses interdites ☒ Pelouses autorisées	Panneaux : + : fonctionnement des aires de jeux, histoire du parc (un peu effacé) ➔ Pas panneaux sur végétation spontanée Entretien : + Déchets : - ☐ Portail ☒ Parc ouvert ☐ Parc fermé Fréquentation : - Enfants : ? - Adolescents : + - Adultes : + - Personnes âgées : ?	☒ Eclairage public ☒ Bancs ☐ Table ☐ Restauration ☒ Boîte à livres ☐ Point d'information ☒ Jeux pour enfants ☐ City Stade ☒ Jeux adultes ☐ Statut/sculpture ☒ Point d'eau potable ☐ Etang/fontaine ☐ Kiosque ☐ Caméra de vidéosurveillance ☐ Lieu pour l'entretien du jardin ☒ Poubelles ☒ Bac tri déchets ☒ Compost ☐ Distributeur sacs à crotte de chien ☒ Toilettes	- Végétation spontanée plus haute sur le pourtour qu'au centre du jardin - Relief ➔ inspiration jardin à l'anglaise - « Enclos » de végétation spontanée en attente de plantation à venir
Photos							

Jardin Meffre	23/09/2024	8 500 m ²	Centre	Végétation spontanée au niveau de : ☒ Strate herbacée ☐ Strate arbustive ☐ Strate arborée Présence de : ☐ Parterre de fleur ☐ Corde parcelle ☐ Espace délimité de fauche tardive Résineux : + + Feuillus : + ☐ Pelouses interdites ☒ Pelouses autorisées	Panneaux : - ➔ Pas panneaux sur végétation spontanée Entretien : - - Déchets : + + (sur le sol, poubelles plaines) ☐ Portail ☒ Parc ouvert ☐ Parc fermé Fréquentation : - Enfants : + + - Adolescents : ? - Adultes : + - Personnes âgées : ?	☐ Eclairage public ☒ Bancs ☐ Table ☐ Restauration ☐ Boite à livres ☐ Point d'information ☒ Jeux pour enfants ☐ City Stade ☐ Jeux adultes ☐ Statut/sculpture ☐ Point d'eau potable ☐ Etang/fontaine ☐ Kiosque ☐ Caméra de vidéosurveillance ☐ Lieu pour l'entretien du jardin ☒ Poubelles ☐ Bac tri déchets ☐ Compost ☐ Distributeur sacs à crotte de chien ☐ Toilettes	- Végétation spontanée aux pieds des arbres, sous les bancs - Vastes zones de sol nu sans pelouse
Photos							

Parc Colbert La Source	07/10/2024	9 260 m ²	Nord	Végétation spontanée au niveau de : ☒ Strate herbacée ☐ Strate arbustive ☐ Strate arborée Présence de : ☒ Parterre de fleur ☐ Corde parcelle ☐ Espace délimité de fauche tardive Résineux : + + + Feuillus : + ☒ Pelouses interdites → écrit sur le panneau d'entrée mais pas observé de pelouses spécifiées dans le parc ☒ Pelouses autorisées	Panneaux : + : fonctionnement des aires de jeux, nom des essences d'arbres → Pas panneaux sur végétation spontanée Entretien : + + Déchets : - ☒ Portail ☐ Parc ouvert ☒ Parc fermé Fréquentation : - Enfants : + - Adolescents : ? - Adultes : + - Personnes âgées : ?	☐ Eclairage public ☒ Bancs ☐ Table ☐ Restauration ☐ Boite à livres ☐ Point d'information ☒ Jeux pour enfants ☐ City Stade ☐ Jeux adultes ☐ Statut/sculpture ☐ Point d'eau potable ☒ Etang/fontaine ☐ Kiosque ☐ Caméra de vidéosurveillance ☐ Lieu pour l'entretien du jardin ☒ Poubelles ☐ Bac tri déchets ☐ Compost ☒ Distributeur sacs à crotte de chien ☐ Toilettes	- Végétation spontanée au niveau des berges du cours d'eau - Grands résineux - Endroit où le sol est nu - Allées en bitume - Un peu de mousse sur certaines portions des allées - Abris à oiseaux, hôtel à insectes - Allées sinueuses → inspiré du modèle de jardin à l'anglaise ? - Entrée de logements donnent dans l'enceinte du parc
Photos							

Bois du Mortier	07/10/2024	9 000 m ²	Nord	Végétation spontanée au niveau de : ☒ Strate herbacée ☒ Strate arbustive ☐ Strate arborée Présence de : ☐ Parterre de fleur ☐ Corde parcelle ☐ Espace délimité de fauche tardive Résineux : + Feuillus : + + + ☐ Pelouses interdites ☒ Pelouses autorisées	Panneaux : + : entrée du jardin ➔ Pas panneaux sur végétation spontanée Entretien : - Déchets : + ☐ Portail ☒ Parc ouvert ☐ Parc fermé Fréquentation : - Enfants : ? - Adolescents : ? - Adultes : + - Personnes âgées : ?	☐ Eclairage public ☒ Bancs ☐ Table ☐ Restauration ☐ Boite à livres ☐ Point d'information ☐ Jeux pour enfants ☐ City Stade ☐ Jeux adultes ☐ Statut/sculpture ☐ Point d'eau potable ☐ Etang/fontaine ☐ Kiosque ☐ Caméra de vidéosurveillance ☐ Lieu pour l'entretien du jardin ☒ Poubelles ☐ Bac tri déchets ☐ Compost ☒ Distributeur sacs à crotte de chien ☐ Toilettes	- Végétation spontanée sous les bancs, dans les massifs arbustifs, au pied des panneaux informatifs - Grands arbres - Feuilles mortes laissées sur le sol - Plaine/prairie en contre bas - Eclairage public aux abords du bois - Grande partie du bois fermé au public - Semble plus « sauvage », moins entretenu - Piscine et école à proximité immédiate - Allées sinueuses ➔ inspiré du modèle de jardin à l'anglaise ?
-----------------	------------	----------------------	------	---	---	---	--

Photos	  
--------	---

Jardin Châteaubri- and	07/10/2024	6 840 m ²	Nord	Végétation spontanée au niveau de : ☒ Strate herbacée ☒ Strate arbustive ☐ Strate arborée Présence de : ☐ Parterre de fleur ☐ Corde parcelle ☐ Espace délimité de fauche tardive Résineux : + Feuillus : + + + ☐ Pelouses interdites ☒ Pelouses autorisées	Panneaux : + : fonctionnement des aires de jeux ➔ Pas panneaux sur végétation spontanée Entretien : - - Déchets : + + ☐ Portail ☒ Parc ouvert ☐ Parc fermé Fréquentation : - Enfants : + + - Adolescents : ? - Adultes : + - Personnes âgées : +	☒ Eclairage public ☒ Bancs ☒ Table ☐ Restauration ☐ Boite à livres ☐ Point d'information ☒ Jeux pour enfants ☐ City Stade ☒ Jeux adultes ☐ Statut/sculpture ☒ Point d'eau potable ☐ Etang/fontaine ☐ Kiosque ☐ Caméra de vidéosurveillance ☐ Lieu pour l'entretien du jardin ☒ Poubelles ☒ Bac tri déchets ☐ Compost ☒ Distributeur sacs à crotte de chien ☐ Toilettes	- Végétation spontanée au niveau des allées, sous les bancs, des massifs arbustifs - Grands arbres - Tonte haute de l'herbe - Endroits où le sol est nu - Allées sinueuses ➔ inspiré du modèle de jardin à l'anglaise ?
Photos							

Jardin des Saules - Granges Collières	23/09/2024	8 846 m ²	Sud	Végétation spontanée au niveau de : ☒ Strate herbacée ☐ Strate arbustive ☐ Strate arborée Présence de : ☐ Parterre de fleur ☐ Corde parcelle ☐ Espace délimité de fauche tardive Résineux : - Feuillus : + + ☐ Pelouses interdites ☒ Pelouses autorisées	Panneaux : - ➔ Pas panneaux sur végétation spontanée Entretien : + Déchets : + (quelques déchets par terre) ☐ Portail ☒ Parc ouvert ☐ Parc fermé Fréquentation : - Enfants : ? - Adolescents : + (étudiants) - Adultes : + - Personnes âgées : ?	☐ Eclairage public ☒ Bancs ☐ Table ☐ Restauration ☐ Boîte à livres ☐ Point d'information ☐ Jeux pour enfants ☐ City Stade ☐ Jeux adultes ☐ Statut/sculpture ☒ Point d'eau potable ☐ Etang/fontaine ☐ Kiosque ☐ Caméra de vidéosurveillance ☐ Lieu pour l'entretien du jardin ☒ Poubelles ☐ Bac tri déchets ☐ Compost ☒ Distributeur sacs à crotte de chien ☐ Toilettes	- Végétation spontanée au niveau des pavés, aux pieds des arbres - Pelouse haute
Photos							

Directrice de recherche :
Francesca Di Pietro

Auteure :
Axelle Jarret

PRI/DAE 5
DAE - ADAGE
2024 - 2025

« Beaux jardins » : Place de la végétation spontanée dans les jardins publics Cas d'étude : Ville de Tours

Résumé : Pendant longtemps, les jardins publics étaient perçus comme des espaces où la nature devait être contrôlée de manière stricte. Cependant, cette vision a évolué, influencée par les nouvelles réglementations, les changements dans les pratiques d'entretien et une prise de conscience écologique croissante.

Ce travail s'intéresse à la place de la végétation spontanée dans les jardins publics en 2024, en étudiant comment elle est intégrée dans la conception et la gestion de ces espaces. L'étude porte sur douze « petits » jardins publics urbains de la ville de Tours (Indre-et-Loire). Dans un premier temps, des observations ont été réalisées dans ces jardins pour déterminer si la végétation spontanée y était présente ou absente. Par la suite, des entretiens ont été menés avec des gestionnaires des jardins publics et des jardiniers afin de connaître leur perception de la végétation spontanée et la manière dont ils l'intègrent dans la gestion et la conception de ces espaces.

Mots Clés : Végétation spontanée, jardins publics, gestionnaires, jardiniers, ressenti, évolution, gestion, conception, Tours